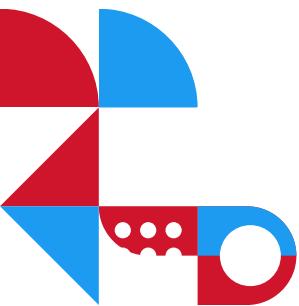


PROJET SPORTIF FÉDÉRAL 2024



Pré-JO 2024

Post-JO 2024





JOËL BOUZOU

Président de la FFPM,
Élu pour l'Olympiade 2021 / 2024

**Cher.e.s Président.e.s,
Cher.e.s licencié.e.s,**

La saison 2022/2023 a vu les débuts de la mise en œuvre de la course d'obstacles dans le nouveau format du Pentathlon Moderne.

La stratégie de la FFPM a été payante. La France a trusté les titres de Champion du Monde dans les catégories U17, U19 et U22.

Il faut dès maintenant permettre aux clubs de faire connaître cette nouvelle pratique sur l'ensemble du territoire et permettre l'adhésion du plus grand nombre.

Forte de cette nouvelle pratique, la FFPM réitère sa volonté de soutenir la pratique féminine, d'accompagner le développement du paraPentathlon et de mettre au cœur de son projet la pratique des jeunes dans le cadre de "l'Héritage 2024".

Le développement de la pratique "Master", du Pentathlon Historique, du Pentathlon pour Tous restent des éléments forts du PSF 2024.

Pour cette nouvelle campagne PSF 2024, l'Agence Nationale du Sport nous a octroyé une enveloppe de 112 100 euros. Réaffirmant ainsi son soutien à notre projet de développement.

J'ai demandé à la Direction Technique Nationale de vous accompagner lors de la Campagne PSF 2024.

Les Jeux Olympiques "Paris 2024" qui verront nos épreuves se disputer du 8 au 11 août, devraient renforcer notre visibilité et créer un engouement très fort autour du Pentathlon Moderne.

Ces JO impacteront à n'en pas douter toutes les actions et projets que vous mettrez en œuvre dans vos territoires et dans vos clubs.

Je vous souhaite une excellente campagne 2024.

Bien cordialement,

Joël BOUZOU

SOMMAIRE



INTRODUCTION

I. ÉTAT DES LIEUX

- Le pentathlon est en évolution..... p.1
- Les objectifs de la FFPM..... p.2
- Le Pentathlon Moderne jusqu'à Paris 2024..... p.3
- Le Pentathlon Moderne post-JO Paris 2024..... p.3
- Les déclinaisons du Pentathlon Moderne..... p.4
- Le renforcement des activités associatives et des pratiques sportives..... p.5
- Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération..... p.6
- Réseaux territoriaux..... p.6-7
- Lieux et types de formation, diplômes délivrés..... p.8
- Statuts juridiques des membres..... p.9
- Typologie des clubs et leurs évolutions de 2016 à 2024..... p.10
- Gouvernance de la Fédération..... p.11

II. LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT : ANALYSE SWOT p.12-13

III. FORMALISATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

- Présentation de l'ambition fédérale fondée sur les principes d'actions partagés par l'ensemble des acteurs..... p.14-15
- Présentation des éléments résultants de l'État des lieux..... p.16
 - Besoins et offres pratiques..... p.16
 - Les territoires et leurs priorités..... p.17-18
 - Logistiques, ingénierie et stratégie..... p.19-21
- Dispositifs opérationnels des axes prioritaires de la FFPM..... p.22-26
- Clés de répartition de la part territoriale PSF 2024..... p.27-28
- Clés de répartition "PSF FFPM 2024"..... p.29
- Enjeux et objectifs..... p.30
- Catalogue des actions..... p.31
- Statistiques des clubs par région..... p.32
- Campagne PSF FFPM 2024..... p.33

ANNEXES

- Statistiques..... p.34
- Compréhension des statistiques..... p.35
- Analyse des licences FFPM 2016-2024..... p.36-39
- Analyse des licences jeunes FFPM 2016-2024..... p.40-44
- Analyse des licences Seniors et Masters 2016-2024..... p.45-49
- Analyse des types de pratiques FFPM 2016-2024..... p.50-53
- Analyse des licences par région FFPM 2016-2024..... p.54-58
- Les disparités territoriales..... p.59-60
- Équipe de France 2023-2024..... p.61

I. État des lieux

Le Pentathlon Moderne est en évolution



Voici les engagements de la Fédération Française de Pentathlon Moderne (FFPM) :

- La diversité des pratiques,
- Les actions envers les personnes en situation de handicap,
- La pratique féminine,
- Pour les personnes les plus éloignées de la pratique.



...Composé de 5 disciplines disputées sur une journée

Écriture
Équitation
Natation
Laser-Run



Pré-JO 2024



Écriture
Obstacles
Natation
Laser-Run

Post-JO 2024

Le Pentathlon Moderne est au programme des Jeux Olympiques depuis 1912. Il a été introduit par le Baron Pierre de Coubertin.



La FFPM a son siège social au 1 Avenue Pierre de Coubertin, Maison du Sport Français, Paris 75640 Cedex 13.

Adresse de correspondance FFPM : 75/77 Rue du Père Coirentin, 75014 Paris.

La FFPM a été créée en assemblée générale le 8 juin 2002, publication au Journal Officiel du 28 septembre 2002.



Les objectifs de la FFPM

- Organiser, contrôler et développer la pratique de cette discipline dans les différents formats mis en œuvre par l'UIPM.
- Diriger, coordonner et superviser l'activité des groupements sportifs qui lui sont affiliés et de ses licenciés.
- Assurer la formation et le perfectionnement des dirigeants, animateurs, formateurs et entraîneurs fédéraux.
- Permettre l'accès de toutes et tous à la pratique des activités physiques et sportives.
- Elle s'interdit toute discrimination, lutte contre toutes les formes de violence, prône des valeurs citoyennes et veille au respect de ces principes par ses membres, ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).
- Assurer les missions relatives à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.
- Optimiser tous ses partenariats et les décliner au niveau régional, départemental et local.
- Signature du contrat d'engagement Républicain.





Le Pentathlon Moderne jusqu'à Paris 2024

Natation : 200m nage libre (selon les catégories)

Escrime (épée) : Tous les athlètes se rencontrent en une touche (avec un temps maximum d'une minute). Les points attribués à chaque victoire permettent d'établir le classement.

Equitation : saut d'obstacle. Parcours de 10 obstacles dont 2 combinaisons (double) et 5 obstacles à 1m10 de hauteur. Les chevaux sont attribués par tirage au sort avant l'épreuve et sont fournis par l'organisateur de la compétition.

Laser Run (tir + course) : combinaison avec enchaînement de séquences de tirs au pistolet laser et de course (5x 600m, avec 4 sessions de tir). Pour le tir, il faut atteindre 5 fois la cible pour pouvoir quitter le stand de tir, dans un temps maximum de 50s. Au bout des 50s, si l'athlète n'a pas réussi à atteindre 5 fois la cible, il/elle peut quitter le stand et enchaîner sur la course.

Le Pentathlon Moderne post-JO 2024

Dès septembre 2024, l'ensemble des compétitions nationales et internationales des catégories U15 à Masters seront sur le nouveau format incluant la course d'obstacles en remplacement de l'épreuve d'équitation.

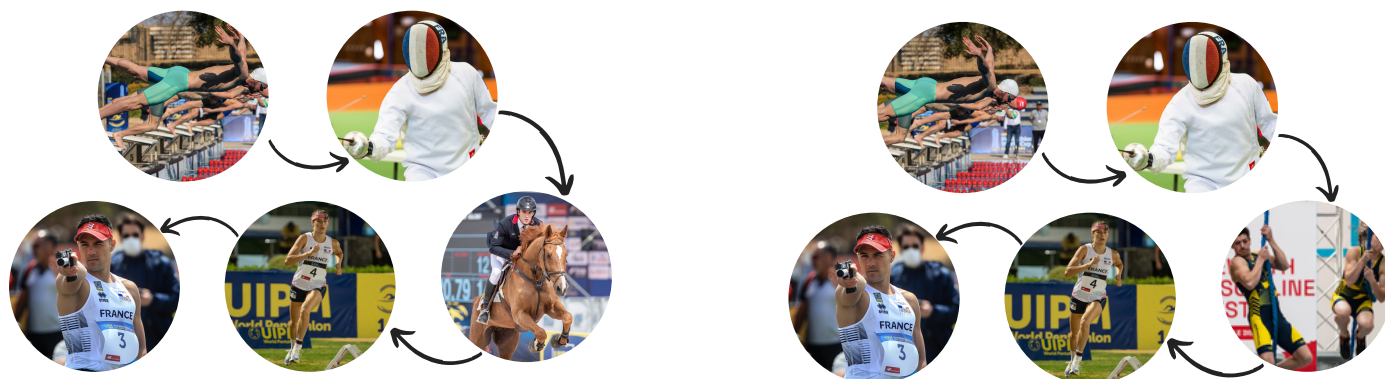
La course d'obstacles a été introduite par l'Union Internationale Pentathlon Moderne (UIPM), lors de son 72e Congrès, les 12 & 13 novembre 2022, à Monaco, a validé comme nouvelle 5ème discipline la Course d'Obstacles.

Il est à noter que la FFPM a trusté les premiers titres de champions du Monde U17, U19, U22 lors de la saison 2022-2023.

La Fédération Française de Pentathlon Moderne a mis en œuvre lors de cette saison 2023-2024 l'ensemble de ces compétitions U17, U19, U22 avec ce nouveau format. La FFPM maintient dans son PSF 2024 l'opportunité de déposer une action permettant la mise en œuvre d'animation et de stage de découverte de la course d'obstacles pour l'ensemble de ces licenciés.

Les CRPM seront les relais d'une nouvelle stratégie fédérale pour l'évolution des pratiques.

1 sport, 5 disciplines

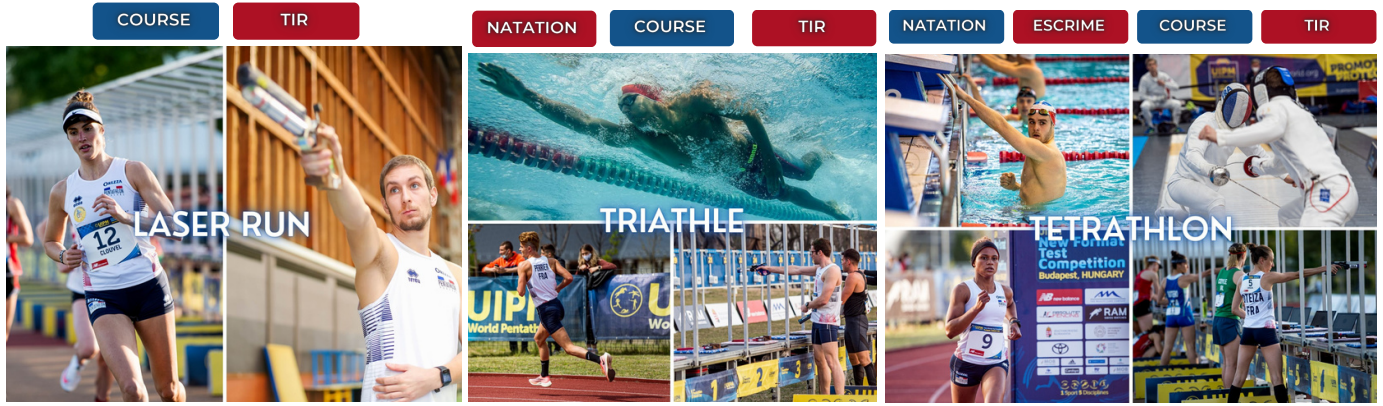


Pré-JO 2024

Post-JO 2024



Les déclinaisons du Pentathlon Moderne



Des pratiques annexes

- Le **Fauteuil-Laser** pour les personnes à mobilité réduite
- **Penta'Scol** : remplacer l'équitation par la trottinette
- Le **Laser Run longue distance**, proposé dans les compétitions nationales (4x1600m de course)
- **DÉFI 5** : les 5h de Laser Run par équipe de 5 personnes
- **Pentathlon Historique** : Cette nouvelle pratique regroupe 5 disciplines issus de recherche en histoire du sport : saut en longueur avec haltères, lancer du disque de bronze, lancer du javelot avec propulseur, course en armes et duel à l'épée longue médiévale.



Les contraintes liées à la mise en oeuvre des pratiques

Les clubs de Pentathlon Moderne font face à des défis dans l'organisation de leurs activités, nécessitant des accords avec les collectivités territoriales pour l'accès aux installations n'en ayant pas sur leur fond propre. Un nouveau défi pour les clubs : la mise en œuvre du parcours d'obstacles, un investissement pour plusieurs années qui pourra être mutualisé dans le cadre d'animation et d'accès à la pratique sportive. Le tarif d'un parcours est actuellement de l'ordre de 30 000€.

Les lieux de pratique et équipements nécessaires

Le Pentathlon Moderne nécessite les équipements sportifs suivants (cf. tableau).

La spécificité de notre sport fait que pour la pratique de certaines disciplines, il faut nécessairement contracter des accords afin de pouvoir accéder ou partager des installations. Le Pentathlon Moderne et certaines de ses disciplines peuvent se pratiquer en extérieur ou en milieu naturel, tel que le combiné Laser Run, le Triathlon et le Biathlon.

Piscine	Stade pour la pratique du combiné Laser Run	Salle spécifique pour l'escrime	Parcours d'obstacles indoor et outdoor	Centre de tir laser extérieur et intérieur



Renforcement des activités associatives et des pratiques sportives

- **Éducation** : Aide au développement de cycles de Laser Run en école primaire, collège et lycée.
- **Partenariat UNSS** : 18246 jeunes pratiquent le Laser Run sur l'année 2023.
- **Entreprises** : Initiations et animations dans les entreprises.
- **Féminisation** : Développement de la pratique pour les jeunes filles et les femmes.
- **Développement de la pratique Master**
- **Handisport** :
 - Activités laser-fauteuil et ouverture de catégorie fauteuil-laser dans les Global Laser Run City Tour.
 - Développement d'outils pour la pratique du Laser Run pour les personnes non-voyantes et déficientes visuelles.
- **Découverte / Sport pour tous** : Initiations et animations sur des événements grands publics
- **Initiations et animations dans d'autres clubs de sport** (clubs d'escrime, d'athlétisme, de natation, d'équitation)
- **Initiations et animations auprès de publics cibles** : personnes éloignées des pratiques sportives, dont les dispositifs inclusifs
- **Compétitions** : Diversification des formats de compétitions suivants les différents types de pratiques, introduction de la Course d'Obstacles
- **Bénévolat** : Valorisation du bénévolat (via la labellisation TERRE de Jeux Paris 2024)
- **Découverte** : la nouvelle 5ème discipline au coeur des régions : la Course d'Obstacles
- **Sensibilisation** aux notions de Développement Durable dans la pratique sportive
- **Labellisation** Développement Durable des compétitions FFPM



Caractéristiques de l'organisation et du fonctionnement de la Fédération

Services offerts par la Fédération, propices au développement des pratiques :

- Dotation de matériel CRPM FFPM à la création d'un nouveau club.
- Aide financière lors de la première affiliation d'un nouveau club.
- Communication sur le site internet de la Fédération des actions de promotion mises en œuvre par les clubs CRPM et CDPM, ainsi que sur la newsletter mensuelle.
- Prix négociés sur l'achat de matériel spécifique.

Réseaux territoriaux

(missions, rôles et organisation de chaque composante)

CRPM Comité Régional de Pentathlon Moderne

- Représente la FFPM au niveau régional.
- Met en œuvre le projet fédéral à l'échelon régional.
- Crée un projet de Territoire ainsi que des partenariats régionaux.
- Soutien les partenariats nationaux au niveau régional.
- Crée ses propres réseaux institutionnels et privés

Sa mission :

- Organiser les compétitions
- Développer la pratique du Pentathlon Moderne
- Créer des comités départementaux
- Créer de nouveaux clubs
- Former des techniciens, juges et arbitres
- Développer l'accès au Haut Niveau et des stages.



CDPM Comité Départemental de Pentathlon Moderne

- Représente la FFPM au niveau départemental
- Met en œuvre le projet régional ainsi que le projet fédéral à l'échelon départemental.
- Assure la pratique du Pentathlon Moderne.
- Défend les intérêts moraux et matériels.
- Crée un projet de développement territorial et des partenariats départementaux.

Sa mission :

- Organiser des compétitions départementales
- Aider à l'organisation de Championnats régionaux
- Animer les formes de pratiques du Pentathlon
- Accompagner et soutenir les clubs
- Accompagner la création de clubs sur son territoire.

Club

- Représente la FFPM au plan local.
- Fait respecter l'éthique et la déontologie du Pentathlon. Met en œuvre le projet Départemental.
- Assure la sécurité des pratiquants et la pérennité de la structure.

Sa mission :

- Structurer la pratique au sein du club
- Permettre l'accès de tous les publics
- Mettre en œuvre toutes les formes de pratiques
- Participer aux actions départementales et régionales organisées par les CRPM et CDPM



Lieux et types de formation, diplômes délivrés

La FFPM a, en Janvier 2020, transformé ses diplômes fédéraux pour mieux répondre aux besoins du terrain, au développement des pratiques, à la création de nouveaux clubs.

Trois niveaux de diplômes :

- BF1 ; Animateur de club « Laser Run »
- BF2 : Initiateur de club «Triathle et Laser Run »
- BF3 : Educateur de club « Tetrathlon », escrime, natation et laser run.

Pour permettre le renouvellement des entraîneurs permettant de maintenir la filière d'accès au haut niveau, la FFPM a mis en œuvre avec l'INSEP son premier DES JEPS Pentathlon Moderne, deux athlètes ont été diplômés. Une nouvelle promotion devrait voir le jour, sur la saison 2024/2025.

Afin de soutenir le déploiement du Laser Run sur le territoire grâce à son partenariat avec l'UNSS, la FFPM participe à des journées de formation au profit des enseignants STAPS.

Les Comités Régionaux et Départementaux mettent en œuvre des informations et formations pour les ETAPS dans leur partenariat avec les différentes EPCI.

Un partenariat a été créé avec le campus sport Bretagne, afin d'associer le BF1 au BP JEPS APT. Le prochain objectif est d'intégrer le BF2 au BP JEPS AAN.

La FFPM, par cette politique soutenue, souhaite augmenter ses ressources humaines afin de pouvoir créer des clubs et les pérenniser.



Statuts juridiques des membres

À l'échelon régional, les membres regroupent les différents CDPM et les clubs affiliés.

À l'échelon départemental, les membres regroupent les clubs situés sur le territoire désigné.

À l'échelon des clubs, les membres désignent les pratiquants et les licenciés.

3 Types de membres :

- **Membres d'honneur** : titre décerné aux personnes qui rendent ou ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont dispensés de cotisation.
- **Membres bienfaiteurs** : titre accordé aux personnes qui, par une souscription annuelle, contribuent à la prospérité de l'association.
- **Membres actifs** : titre accordé aux personnes qui ont pris l'engagement de participer, comme dirigeants ou pratiquants, aux activités de l'association et de verser une cotisation annuelle.



Typologie des clubs et leurs évolutions de 2016 à 2024

Saison	Nombre de clubs	Nombre de licenciés	Nombre moyen de licenciés par club	Taux de croissance : nombre de licenciés par club
2016/2017	39	1911	49	/
2017/2018	48	2020	42	-16,67%
2018/2019	52	2060	39	-7%
2019/2020	55	2341	42	+7,6%
2020/2021* <small>COVID 19</small>	56	2072	37	-11,9%*
2021/2022	61	2749	45	+13,51%
2022/2023	60	2623	44	- 2,22%
2023/2024	63	2481	39	- 12,82%

Depuis la saison 2016/2017, le nombre de clubs n'a cessé d'augmenter, malgré un ralentissement lié à la crise du Covid 19.

Le Covid 19 a fait chuter de manière notable le nombre de licenciés lors de la saison 2020/2021 (2072 licenciés). Il est à noter que le nombre de licenciés est de nouveau en forte croissance grâce à la dynamique mise en oeuvre dans les clubs et soutenue par les CRPM & CDPM, puisqu'il a été finalisé à 2749 au 31 août 2022. Mais il y a eu un club en moins lors de la saison 2022/2023 avant une nouvelle hausse lors de cette saison 2023/2024.

Classification des clubs 2022/2023 :

- C1 : + de 300 licenciés, 1 club
- C2 : de 101 à 300 licenciés, 5 clubs
- C3 : de 40 à 100 licenciés, 11 clubs
- C4 : de 20 à 39 licenciés, 20 clubs
- C5 : moins de 20 licenciés, 23 clubs

Un tableau de classification des clubs est joint en Annexe par région.

Il permettra aux commissions régionales de se positionner au regard des enveloppes fléchées.



Gouvernance de la fédération

(Instances dirigeantes et modalités d'élections associées, modalités de participation et de vote en Assemblée Générale, limitation d'âge ou nombre de mandats, etc...)

Toutes les différentes modalités que la Fédération s'engage à suivre sont sur le site officiel de la FFPM.

Vous trouverez ci-joint le lien pour accéder aux textes de loi :

<https://www.ffpentathlon.fr/vie-federale/reglements-sportifs/>





II. LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT ANALYSE SWOT

Forces

- Des pratiques du pentathlon diverses et dynamiques
- Le pentathlon reste un sport olympique en 2028
- Site web : En 2023, il y a eu 14662 visiteurs par mois
Depuis les JO Tokyo : +90,6% de visiteurs mensuel
- Une image en progression auprès du grand public
- Convention UNSS
- Petite taille de la FFPM permet un contact direct avec les clubs
- Le Laser Run et sa popularité croissante
- La modernisation du sport avec le parcours d'obstacles
- Augmentation du nombre de compétitions organisées sur chaque territoire.
- Les performances françaises à l'international des catégories jeunes (U22, U19 et U17)

Faiblesses

- Résultats Jeux Olympiques de Tokyo et derniers Mondiaux Séniors
- Maillage territorial des clubs : comment créer des clubs dans les zones non couvertes ?
- Manque de mutualisation entre les clubs affiliés FFPM
- Manque de ressources humaines
- Manque de ressources financières et de partenariats privés
- Difficultés pour accéder aux différentes installations sportives nécessaires à la pratique du Pentathlon Moderne
- Difficultés d'implantation des parcours' d'obstacles au sein des collectivités locales
- Tarification des parcours d'obstacles
- Manque d'encadrants formés et diplômés

Opportunités

- Les Jeux Olympiques & Paralympiques de Paris 2024 (volontaires FFPM, relais de la flamme olympique, ...)
- Modernisation du Pentathlon Moderne avec la nouvelle 5eme discipline (Course d'Obstacles)
- Mise en place du label "Terre des jeux"
- Des territoires demandeurs de nouvelles disciplines
- Attractivité du public pour les sports combinés
- Faire du Laser Run un produit phare du développement
- 10 253 followers sur les 5 réseaux sociaux de la FFPM
- Développement de la pratique au sein des Universités
- Résultats Paris 2024

Menaces

- Pas de visibilité sur l'augmentation des ressources financières et humaines
- Les difficultés de l'engagement bénévole
- Structuration des clubs ayant moins de 20 licenciés.
- Résultats Paris 2024



En s'appuyant sur l'état des lieux, il s'agit ici de dégager les leviers de développement sur lesquels la Fédération pourra s'appuyer afin de mettre en oeuvre son plan de développement.

Une analyse de type SWOT permet d'identifier les forces / faiblesses et des opportunités / menaces, avec un objet de développement des pratiques sportives pour les disciplines relevant de la Fédération considérée.

Cette analyse met en évidence les principaux sujets à prendre en compte dans l'élaboration de la vision comme des orientations stratégiques retenues par la Fédération dans la perspective d'une évolution du modèle associatif et sportif de demain.





III. Formalisation du plan de développement

III.1 Présentation de l'ambition fédérale fondée sur les principes d'actions partagés par l'ensemble des acteurs

L'ambition fédérale est née en 2014 avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance.

Cette ambition s'articule autour de trois piliers :

- L'obtention d'une médaille olympique aux Jeux de Paris 2024
- L'équilibre budgétaire retrouvé et la stabilité
- L'augmentation du nombre de licenciés et de clubs sur toute la durée de l'Olympiade 2020/2024.

Cette ambition a été nourrie pendant ces quatre années :

- La médaille obtenue lors des JO de Rio 2016
- L'équilibre financier est stabilisé depuis 2015
- Le nombre de clubs et de licenciés a été en augmentation depuis les Jeux Olympiques de 2016, permettant de passer de :
- De 40 clubs (2016/2017) à 59 clubs (2022/2023)
- De 1911 licenciés à 2623 sur la saison 2022/2023.



Élodie CLOUVEL



La FFPM, lors de cette Olympiade a souhaité que celle-ci soit la reconnaissance par un meilleur maillage territorial, par un équilibre entre les régions et par la montée en puissance des différentes formes de pratiques dont le Laser Run et depuis cette saison le parcours d'obstacles.

Malgré une crise économique touchant l'ensemble des licenciés, la fédération a réussi à maintenir une activité forte au profit de ses membres.

Ses atouts restent les suivants :

- Les différentes formes de pratique du Pentathlon Moderne
- Le dynamisme de ses licenciés
- Le dynamisme de ses dirigeants
- Ses partenariats renforcés

La FFPM malgré une saison 2022/2023 complexe, se projette avec dynamisme et ambition sur cette fin d'Olympiade et celle à venir. L'apparition du parcours d'obstacles laisse envisager, de par son attractivité et son accessibilité, un développement exponentiel d'ici 2028. À la fois la crise sanitaire liée au Covid et la crise économique actuelle n'ont pas permis de maintenir une croissance constante, et cela, malgré le soutien indéfectible de l'ANS et du Ministère des Sports.

Les ambitions de la Fédération sont intactes et son slogan toujours d'actualité :

"Vers un Pentathlon Moderne accessible à toutes et à tous"





III.2 Présentation des éléments résultant de l'état des lieux

III.2.1 Besoins et offres de pratiques

Les besoins :

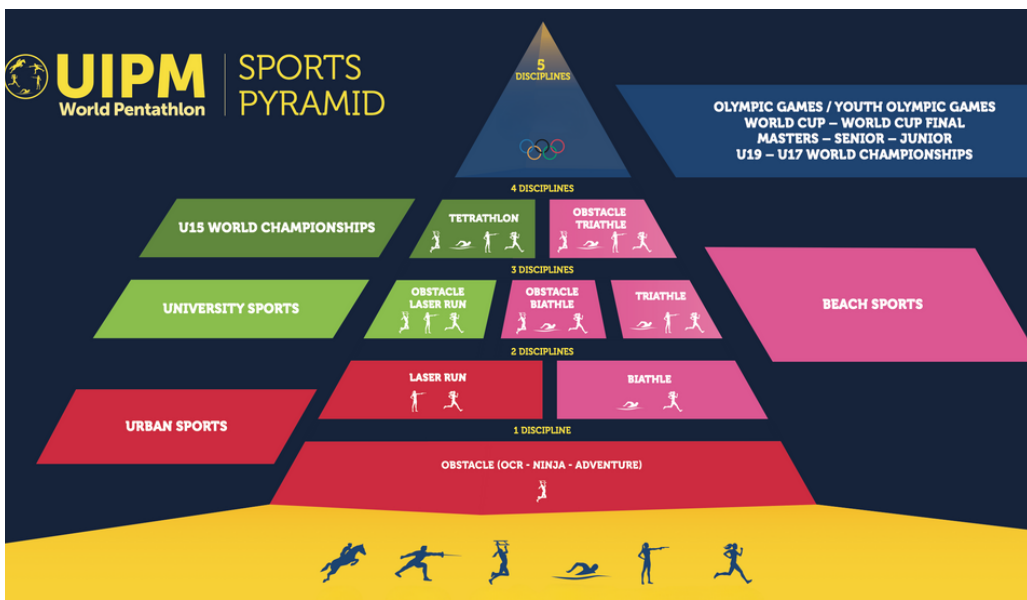
- Fidéliser l'ensemble des licenciés et des clubs affiliés à la FFPM
- Augmenter le nombre de personnes formées et diplômées permettant la mise en œuvre des différentes formes de pratiques au sein des clubs
- Créer de nouveaux clubs de Pentathlon Moderne sur l'ensemble du territoire
- Créer de nouveaux Comités Départementaux de Pentathlon Moderne dans toutes les régions
- Renforcer au niveau régional et départemental les collaborations avec les organes déconcentrés des partenaires de la FFPM.
- Renforcer les coopérations avec les EPCI où sont situés les clubs affiliés de la FFPM pour optimiser la Loi NOTRE.

Les offres de pratique :

Pour optimiser son projet, la FFPM s'appuiera sur l'ensemble des formes de pratiques, en capacité de toucher un public très varié.

Des pratiques des plus accessibles aux plus complexes :

- Laser Run
- Triathlon
- Tetrathlon
- Pentathlon Moderne : nouveau format avec la course d'obstacles



La FFPM s'appuiera sur cette nouvelle pyramide des pratiques proposée par l'UIPM, incluant l'obstacle.



III.2.2 Les territoires & leurs priorités

Les territoires (schéma de développement territorial national)

Le schéma de développement territorial revêt une importance capitale dans la réorganisation du sport Français et des subventions qui l'alimentent.

Il faut préciser que les ressources financières viennent de la part :

- Territoriale du PSF
- Du PST
- Des subventions des Conseils Régionaux
- Des subventions des Conseils Départementaux
- Des subventions des Collectivités Territoriales

La FFPM doit se doter de nouveaux organes déconcentrés afin d'aider ses clubs à se développer sur l'ensemble du territoire.

Seuls les organes déconcentrés peuvent mobiliser les ressources financières à l'échelon régional et départemental.

C'est actuellement un des points faibles de la FFPM pour accompagner de manière dynamique le développement de la pratique et des clubs.

Sans la contribution des organes déconcentrés, les seuls leviers existants pour aider au développement des clubs sont :

- Les rétrocessions sur les licences
- La part territoriale nationale ANS

Actuellement, la FFPM compte des clubs dans 9 régions de la métropole.

Son schéma pour 2024 se traduit par une volonté d'être présente dans les 11 régions métropolitaines, et dans une nouvelle région d'Outre-Mer.

Pour cela, les CRPM actuels seront sollicités afin d'aider à la création de nouveaux CDPM au sein de leur territoire.

Des logiques de proximités territoriales seront élaborées pour favoriser l'entraide dans la mise en œuvre et l'optimisation des stratégies territoriales.



"Les priorités territoriales pour 2023/2024"

Schéma National :

- Soutenir le développement du CRPM AURA
- Soutenir et appuyer le CRPM Bretagne afin d'accompagner les clubs déjà sur le territoire et favoriser la création de 2 ou 3 nouvelles structures.
- Soutenir la création de 1 à 3 clubs supplémentaires dans le Grand Est. Pour cela, le seul club restant sera sanctuarisé lors de ce PSF 2024.
- Soutenir le club créé en Normandie lors de la saison 2022/2023
- Permettre la création de clubs dans les zones blanches :
 - Pays de Loire, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et la Corse.
- Soutenir le club créé en début de saison 2023/2024 dans une région ultra-marine.

Schéma Régional :

Au sein des CRPM existants, l'objectif recherché sera l'élaboration de CDPM. Chacun devra accompagner la création d'un nouveau CDPM en s'appuyant sur les clubs limitrophes, en aidant à la création de nouveaux clubs pour dynamiser la pratique et pourvoir aux animations et découvertes des activités.

Les CRPM pourront faire appel aux différents partenaires : UNSS, UFOLEP, FCD pour dynamiser la pratique, créer des clubs et permettre la création des CDPM.

Liste des départements par région :

CRPM Nouvelle Aquitaine : le 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86, 87

CRPM Occitanie : le 09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82

CRPM IDF : le 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

CRPM PACA : le 04, 05, 06, 13, 83, 84

CRPM Hauts-de-France : le 02, 59, 60, 62, 80

CRPM Bretagne : le 22, 29, 35, 56

CRPM AURA : 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74

Le choix des départements visés sera de la responsabilité des CRPM au regard d'une analyse territoriale. La FFPM pourra les accompagner au travers de la part territoriale 2023 de l'ANS, l'objectif principal au sein des CDPM étant de créer de nouveaux clubs, dynamiser la pratique et faire rayonner le Pentathlon Moderne.



III.2.3 Logistiques, ingénierie et stratégie

Ingénierie :

La FFPM construira son ingénierie sur trois axes majeurs :

- Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée.
- Axe 2 : Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous.
- Axe 3 : Promouvoir la santé par le Pentathlon Moderne sous toutes ses formes de pratique
- Axe 4 : Accession au sport de Haut Niveau

Stratégie :

Afin d'optimiser sa stratégie, la FFPM encouragera une implication plus forte de ses organes déconcentrés que sont les clubs, les CDPM, les CRPM.

Pour cette cinquième campagne PSF, la FFPM souhaite que ses structures s'inscrivent réellement dans une démarche projet à court et moyen terme.

Pour cette nouvelle campagne, les actions proposées seront recentrées. Il sera demandé plus de cohérence afin de pérenniser les actions à moyen terme.

Les CRPM devront maintenir la mise en oeuvre de stages de découverte de la Course d'Obstacles, au profit de leurs licenciés, mais aussi en faire la promotion auprès de leurs collectivités territoriales. De nouveaux publics sont à conquérir.

Pour cela, la FFPM propose à l'ANS comme pour la campagne 2023 un dispositif innovant de répartition des subventions au regard des priorités et des orientations qu'elle aura elle-même fixées et qui seront validées par l'ANS en respectant la répartition suivante :

50% vers les clubs et 50% vers les comités.



Sachant que sur l'enveloppe globale de 112 100€ :

- 22 420€ seront dédiés à la pratique des jeunes
- 15 694€ seront dédiés à la féminisation
- 13 684€ seront dédiés à la formation des éducateurs, arbitres, dirigeants
- 13 683€ seront dédiés à la filière d'accès au Haut Niveau (liste Haut Niveau 2023 hors INSEP)
- 13 683€ seront dédiés à la nouvelle pratique
- 11 210€ seront dédiés à la pratique des Masters
- 7 500€ seront dédiés à l'aide et au soutien dans la création de nouveaux clubs
- 7 500€ seront dédiés au soutien et au suivi des animations
- 6 726€ seront dédiés à la pratique du Parapenta

La FFPM après avoir analysé la campagne PSF 2023 (nombre de dossiers validés), et prenant en compte les directives 2024 de l'ANS quant au traitement des dossiers, l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi des actions a décidé d'opter pour un scénario centralisé au niveau national pour cette campagne PSF 2024.

Cette stratégie implique la création d'une commission nationale élargie qui aura pour missions :

- La vérification administrative des dossiers pour leur éligibilité.
- L'instruction des dossiers.
- La validation des propositions d'attribution de subventions avant envoi à l'ANS.
- La mise en œuvre des conventions et des titres de paiement.
- Le suivi et le bilan des actions menées et subventionnées.





Pour mener à bien ses missions, la Commission Nationale attribuera conformément aux directives de l'ANS sur la plateforme OSIRIS des profils :

- Consultant
- Gestionnaire
- Superviseur
- Administrateur

Afin d'optimiser son dispositif, la FFPM demandera à ses organes déconcentrés, les CRPM, de créer des **Commissions Régionales** comportant à minima quatre personnes et dont le président sera le président du CRPM.

Ces commissions régionales se verront attribuer un profil consultant sur la plateforme OSIRIS leur permettant une lecture des dossiers déposés dans leur région.

Leur mission consiste à donner un avis éclairé sur les dossiers déposés dans leur région respective.

La Commission Nationale statuera sur les préconisations apportées et décidera du montant des subventions à proposer à l'ANS.

La Commission Nationale PSF 2024 sera définie comme suit :

- Président de la FFPM ou son représentant
- Président.e.s des Comités Régionaux de Pentathlon Moderne
- Président.e.s des Comités Départementaux de Pentathlon Moderne
- D'un.e. représentant.e. des clubs affiliés à la FFPM
- De la Déléguée éthique de la FFPM
- De cadres représentants de la Direction Technique Nationale
- La référente ANS 2024 comme observatrice (note de service ANS)

La FFPM devra mettre en place une communication adaptée en direction de ses organes déconcentrés afin de lancer la campagne PSF 2024.

Une note de cadrage sera réalisée à cet effet.

La Direction Technique Nationale sera chargée de la mise en œuvre et de l'accompagnement du PSF/FFPM 2024.



DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS DES AXES PRIORITAIRES DE LA FFPM

Axe 1 :

S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée

Pour une France qui bouge : Axe 1	S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Optimiser la répartition géographique des clubs- Promouvoir la création de nouveau CRPM et CDPM- Fidéliser l'ensemble des licenciés et atteindre 3300 licenciés en 2024	
Publics cibles	Tous publics de tous âges	
Localisation	Quartier, commune, département, région, métropole et Outre-Mer	
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	<ul style="list-style-type: none">- Dynamiser la vie fédérale- Concrétiser les partenariats clés pour l'organisation structurelle- Modéliser les expérimentations territoriales- Achat de matériel- Professionnalisation des structures et de l'encadrement	
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs	
Indicateurs	Quantitatifs : 2024 <ul style="list-style-type: none">- 70 clubs- 2800 licenciés- 13 régions métropolitaines- 2 régions Outre-Mer	Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none">- Intensification des relations avec le conseil fédéral- Contractualisation avec les CRPM /CDPM- Responsabilisation des CR sur les actions fédérales- Satisfaction des nouveaux licenciés sur les offres de services.



Axe 2 :

Rendre accessible la pratique du Laser Run pour toutes et tous

Pour une France qui bouge : Axe 2	Rendre accessible le Laser Run pour toutes et tous	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir, développer et faire découvrir au plus grand nombre le Laser Run - Mobiliser élèves, étudiants, enseignants autour du sport et de l'olympisme - Inciter à la pratique régulière du Laser Run en club - Associer l'image du Laser Run à la dynamique du Pentathlon Moderne sur le Territoire - Partager nos valeurs en lisant et en signant la Charte "Citoyen du Sport en PM" - Participer aux actions des partenaires de la FFPM pour faire découvrir le Laser Run au grand public - Favoriser la pratique féminine par des actions spécifiques - Favoriser la pratique des Masters par des actions spécifiques 	
Publics cibles <i>Mesures correctives 2020</i>	Tous les publics	
Localisation <i>Mesures correctives 2020</i>	Régions, départements et collectivités territoriales.	
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du développement des partenariats et optimisation - Développement des cycles d'activités Laser Run au sein de l'Education nationale en incluant les professeurs d'EPS - Initiation lors de gros événements scolaires et universitaires - Actions Types : Féminisation - Mise à disposition d'éducateurs BE PM et/ou CTSM - Mobilisations des bénévoles - Recours aux services civiques - Actions types pour les Masters 	
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs	
Indicateurs	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - 60 actions Laser Run - 9000 participants 	Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Zones cibles ; ZRR et QPV - Enquête de satisfaction



Axe 3 :

Promouvoir la santé par le Pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

Pour une France en pleine forme : Axe 3	Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques “Développer le Para-Pentathlon”						
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Faire du para-pentathlon un élément clé du programme de développement- Créer les relations avec les comités handisport et au niveau national- Fournir une approche thérapeutique multidisciplinaire pour les personnes handicapées- Former et développer les compétences spécifiques au sein des clubs- Favoriser les actions découvertes et de pratique du « para Laser Run » dans les établissements spécialisés liés au handicap- Permettre à la FFH et au CNSD de proposer une nouvelle offre de pratique en leur sein- Aider à l'optimisation de la commission fédérale « Para-Pentathlon »- Avoir une réflexion sur le « Sport Scolaire et Handicap » en s'appuyant sur l'USEP						
Publics cibles	Personnes en situation de handicap de tous âges						
Localisation	Clubs et territoire national						
Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	<ul style="list-style-type: none">- Travail avec le CPSF- Recherche d'expertise, de savoir faire et d'expérience des institutions de référence- Conventionnement IM, FFH, et FFSA... Déclinaison au niveau régional et départemental- Fournir aux clubs la mallette « Sport Scolaire et Handicap »- Création d'outils pédagogiques, didactiques et d'information sur le Para-Pentathlon et le Para Laser Run						
Structures porteuses des actions	FFPM / CRPM / CDPM / Clubs						
Indicateurs	<table><tr><td>Quantitatifs :</td><td>Qualitatifs :</td></tr><tr><td>- 10 actions</td><td>- Accessibilité au site</td></tr><tr><td>- 200 participants</td><td>- Augmentation du nombre de clubs accueillant du public en situation de handicap</td></tr></table>	Quantitatifs :	Qualitatifs :	- 10 actions	- Accessibilité au site	- 200 participants	- Augmentation du nombre de clubs accueillant du public en situation de handicap
Quantitatifs :	Qualitatifs :						
- 10 actions	- Accessibilité au site						
- 200 participants	- Augmentation du nombre de clubs accueillant du public en situation de handicap						



<p>Pour une France en pleine forme : Axe 3</p>	<p align="center">Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques “Promouvoir le sport sur ordonnance”</p>		
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès à la pratique pour tous - Faire découvrir une activité pluridisciplinaire - Activer au sein de la commission médicale FFPM la thématique sport sur ordonnance - Promouvoir la santé par le pentathlon moderne ou un de ses formats 		
<p>Publics cibles</p>	<p>Sédentaires et à besoins spécifiques (diabète, obésité, hypertension, insuffisance respiratoires, cancer du sein) et pathologies spécifiques</p>		
<p>Localisation</p>	<p>Territoire national</p>		
<p>Plan d'actions (cf fiche actions individuelles et catalogue d'actions)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Référencer les clubs FFPM affiliés ayant déjà une démarche sport santé - Informer et communiquer auprès des dirigeants sur les dispositifs existants - Référencer enseignants, les entraîneurs de clubs FFPM souhaitant s'inscrire dans le dispositif. - Créer des partenariats avec les ARS et les fédérations ayant un savoir-faire sur la thématique - Sensibiliser et former des éducateurs pour l'accueil de ces publics - Accompagner financièrement les enseignants et les entraîneurs qui s'inscriront sur des formations agréées et mises en œuvre par la DRJSCS et le CROS de manière conjointe - Partenariat avec le milieu hospitalier, établissement des protocoles pour les diabétiques (PACA-IDF) 		
<p>Structures porteuses des actions</p>	<p>FFPM / CRPM / CDPM / Clubs</p>		
<p>Indicateurs</p>	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 actions sur sport sur ordonnance - 100 participants </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de praticien en place - Réseau d'éducateurs formés </td> </tr> </table>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 actions sur sport sur ordonnance - 100 participants 	<p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de praticien en place - Réseau d'éducateurs formés
<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 actions sur sport sur ordonnance - 100 participants 	<p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de praticien en place - Réseau d'éducateurs formés 		

<p>Pour une France en pleine forme : Axe 3</p>	<p align="center">Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques “Promouvoir le sport santé”</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès à la pratique pour tous - Faire découvrir une activité pluridisciplinaire - Activer au sein de la commission médicale FFPM la thématique sport sur ordonnance - Promouvoir la santé par le pentathlon moderne ou un de ses formats
<p>Publics cibles</p>	<p>Enfants, Adolescents, Adultes, Personnes handicapées, Personnes à besoins spécifiques</p>
<p>Localisation</p>	<p>Régions pilotes et Territoire national</p>
<p>Plan d'actions (cf. fiche actions individuelles et catalogue d'actions)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'actions en direction de la santé et bien être pour tous âges - Participation aux dispositifs existants : Grand défi Vivez Bougez, Sentez-Vous Sport, Sport sur ordonnance, Manger Bouger - Création d'un groupe ressource qui alimentera la réflexion du Sport Santé en Pentathlon Moderne - Mise en œuvre d'actions de promotion Sport Santé pour le plus grand nombre à partir du Laser Run - Valorisation du Sport Santé sur le site fédéral et les réseaux sociaux - Création de fiches thématiques Sport Santé à travers les déclinaisons du pentathlon moderne
<p>Structures porteuses d'actions</p>	<p>FFPM / CRPM / CDPM / CLUBS</p>
<p>Indicateurs</p>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 actions sur sport Santé - 1000 participants



Axe 4 :

Accès au haut niveau

Accès au haut niveau : Axe 4	Stratégie Régionale : Émergence de jeunes talents « Heritage 2024 »
Objectifs	Permettre aux CRPM de la FFPM de s'organiser et mettre en œuvre des stratégies afin d'alimenter la filière d'accès au haut niveau
Publics cibles	Athlètes : U13 à U20, garçons, filles Entraîneurs des clubs
Localisation	Région de localisation du CRPM organisateur National si délocalisation de l'action. Possibilité de coopération entre CRPM
Plan d'actions (cf. fiche actions individuelles et catalogue d'actions)	<ul style="list-style-type: none">- Actions spécifiques de détection des jeunes- Organisation de stages spécifiques- Regroupements et formation d'entraîneurs ayant des athlètes repérés dans les clubs- Rencontres inter CRPM avec les athlètes repérés
Structures porteuses d'actions	CRPM
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de jeunes repérés et suivis- Nombre d'entraîneurs repérés et suivis- Nombre de stages spécifiques organisés- Nombre de rencontres inter CRPM organisées



CLÉS DE RÉPARTITION DE LA PART TERRITORIALE PSF 2024

EVOLUTION CNDS - PSF de 2019 à 2024 :

- CNDS 2019 : 65 200€
- PSF 2020 : 80 000€
- PSF 2021 : 108 150€
- PSF 2022 : 122 600€
- PSF 2023 : 111 800€
- PSF 2024 : 112 100€

- 56 050€ : Actions prioritaires / Actions clubs

- 15 694€ Féminisation
- 6 726€ ParaPentathlon
- 22 420 € Pratique des jeunes
 - >1 500€ sanctuarisation club Grand-Est (Saverne la licorne)
 - >1 500€ sanctuarisation club normandie (CSAM Cherbourg)
- 11 210€ Masters

- 56 050€ Actions prioritaires /Actions CRPM et CDPM

CRPM : 41 050€

- 13 684€ pour la formation
- 13 683€ pour le développement des nouvelles pratiques
- 13 683€ pour l'accès au haut niveau

CDPM : 15 000€

- 7 500€ aide et soutien pour la création de nouveau club
- 7 500€ soutien et suivi d'animations territoriales de proximités

Classification des CRPM existants saison 2022/2023 :

Au regard du nombre de clubs, du nombre de licenciés, du taux de féminisation, du nombre de pratiquants jeunes, de masters, du nombre d'athlètes sur les listes de Haut Niveau hors INSEP, deux niveaux ont été distingués :

- Niveau 1 :

- OCCITANIE : Subvention allouée : 7 500€* (6 actions peuvent être déposées)
- ILE DE FRANCE : Subvention allouée : 7 500€* (6 actions peuvent être déposées)

- Niveau 2 :

- PACA : Subvention allouée : 6 000€* (5 actions peuvent être déposées)
- HAUTS DE FRANCE : Subvention allouée : 5 050€* (4 actions peuvent être déposées)
- AURA : Subvention allouée : 6 000€* (5 actions peuvent être déposées)
- NOUVELLE AQUITAINE : Subvention allouée : 4 500€* (4 actions peuvent être déposées)
- BRETAGNE : Subvention allouée : 4 500€* (4 actions peuvent être déposées)

***Si un des comités régionaux ne déposent pas de dossier PSF 2024, la somme globale sera redistribuée sur une ou des actions des autres CRDPM de la FFPM.**

CDPM existants, saison 2022/2023 :

- CD02 : 2 actions déposée à 1 500€, soit un montant total de 3 000€
- CD13 : 2 actions déposée à 1 500€, soit un montant total de 3 000€
- CD60 : 2 actions déposée à 1 500€, soit un montant total de 3 000€
- CD66 : 2 actions déposée à 1 500€, soit un montant total de 3 000€
- CD77 : 2 actions déposée à 1 500€, soit un montant total de 3 000€



Priorités territoriales et solidaires :

- Soutien club Grand-Est : 1 500€ (fléché sur projet et pratique des jeunes)
- Soutien club Normandie : 1 500€ (fléché sur projet et pratique des jeunes)

Le tableau de clés de répartition PSF 2024 prend en compte :

Les statistiques sont réalisées sur les 2 Olympiades afin de pouvoir évaluer au plus près les impacts et les stratégies mises en œuvres lors des derniers PSF. L'ensemble de ses statistiques sont mises dans le document dénommé : Projet Sportif Fédéral 2024. Vous pourrez y retrouver l'ensemble des éléments concernant à la fois les pratiques, les publics, les régions et les clubs.

Les priorités restent pour cette année la féminisation, la pratique des jeunes, le développement du parapentathlon et le soutien des pratiques masters sur le territoire.

Nombre de licenciés par club saison 2022/2023 faisant apparaître la classification suivante :

- C1 : + de 300 licenciés, **1 club**
- C2 : de 101 à 300 licenciés, **5 clubs**
- C3 : de 40 à 100 licenciés, **11 clubs**
- C4 : de 20 à 39 licenciés, **20 clubs**
- C5 : moins de 20 licenciés, **23 clubs**

Un tableau de classification des clubs est joint en annexe par région.

Il permettra aux Commissions Régionales de se positionner au regard des enveloppes fléchées.





Clés de répartition "PSF FFPM 2024"

Subvention Globale allouée - PSF 2024		PSF FFPM 2024								
		112 100€								
Thématiques		56 050€				56 050€				
		CLUBS FFPM				CRPM			CDPM	
						41 050€			15 000€	
		Féminisation	ParaPenta	Pratiques Jeunes	Masters	Formation	Nouvelle Pratique	Accès Haut Niveau	Aide/Soutien Création Nouveaux Clubs	Soutien et suivi Animation
Total par Thématiques		15 694€	6 726€	22 420€	11 210€	13 684€	13 683€	13 683€	7 500€	7 500€
Répartition subvention PSF par Actions		4 x 1 673,50€ 6 x 1 500€	4 x 1 681,50€	5 x 1 784€ 9 x 1 500€	5 x 1 642€ 2 x 1 500€	2 x 2 500€ 2 x 2 000€ 1 684€ 2 x 1 500€	2 x 2 500€ 2 x 2 000€ 1 683€ 2 x 1 500€	2 x 2 500€ 2 x 2 000€ 1 683€ 2 x 1 500€	5 x 1 500€	5 x 1 500€
Nombre d'Actions par Thématiques		11	4	14	7	7	7	7	1 par structure	1 par structure
Région	Total									
IDF	12 actions	1 673,50€ 1 500€	1 681,50€	1 500€ 2 x 1 784€	1 642 €	2 500€	2 500€	2 500€	1 500€	1 500€
		22 065€		total : 3 173,50€						
Occitanie	13 actions	1 673,50€ 1 500€	2 x 1 681,50	1 500€ 2 x 1 784€	1 642 €	2 500€	2 500€	2 500€	1 500€	1 500€
		23 746,50€		total : 3 173,50€						
PACA	10 actions	1 673,50€ 1 500€	—	1 500€ 1 784€	1 642 €	2 000€	2 000€	2 000€	1 500€	1 500€
		17 099,50€		total : 3 173,50€						
Nouvelle Aquitaine	6 actions	1 673,50€	—	1 500€	1 642 €	1 500€	1 500€	1 500€	—	—
		9 315,50€								
Hauts de France	11 actions	1 500€	1 681,50€	1 500€	1 642 €	1 684€	1 683€	1 683€	2 X 1 500€	2 X 1 500€
		17 373,50€		total : 3 000€					total : 3 000€	
AURA	6 actions	1 500€	—	1 500€	1 500€	2 000€	2 000€	2 000€	—	—
		10 500€								
Bretagne	6 actions	1 500€	—	1 500€	1 500€	1 500€	1 500€	1 500€	—	—
		9 000€								
Grand Est	1 action	—	—	1 500€	—	—	—	—	—	—
		1 500€								
Normandie	1 action	—	—	1 500€	—	—	—	—	—	—
		1 500€								
Sous total		15 694€	6 726€	22 420€	11 210€	13 684€	13 683€	13 683€	7 500€	7 500€
TOTAL		112 100€								



III.3 Enjeux et objectifs

Les Enjeux :

Les enjeux pour la FFPM sont de permettre à chacun de ses organes déconcentrés de se développer en s'appuyant sur tous les dispositifs existants. Leur assurant une meilleure structuration, une augmentation du nombre de leurs membres et leur pérennisation.

Pour cela, les différentes structures devront essayer de :

- Se professionnaliser en s'appuyant sur les aides à l'emploi et l'apprentissage déclinées dans les PST 2024.
- La FFPM soutiendra en donnant un avis favorable, tous les projets menant à la création d'emplois à travers le dispositif PST.
- Mettre en œuvre des stages de découverte de la Course d'Obstacles, dans toutes les régions.
- Mettre en œuvre des projets de détection et de sélection pour l'accès au haut niveau.
- Être en capacité de répondre aux différents appels à projets émis par le Ministère de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports ainsi que l'Agence Nationale du Sport.

Les Objectifs :

Les objectifs de la FFPM sont formalisés dans les tableaux présentés de la p.35 à 39

Pour rappel, les 4 axes prioritaires sont :

- **Axe 1** : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée.
- **Axe 2** : Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous..
- **Axe 3** : Promouvoir la santé par le Pentathlon sous toutes ses formes de pratique.
- **Axe 4** : Accession au sport de haut niveau
 - ETR : Actions sportives
 - ETR : Encadrement
 - ETR : Optimisation de l'entraînement



CATALOGUE DES ACTIONS

Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée

Objectifs opérationnels de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact & obligations	CRPM	CDPM	Clubs	
	Pour une France qui bouge							
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée	Formations des juges/ éducateurs / entraîneurs	Formation Juge/Arbitre	De 3 à 6 personnes	X			
			Mise en œuvre du BF1 et/ou BF2 et/ou BF3	Professionnalisation	X			
		Mise en œuvre des différentes formes de pratiques du Pentathlon Moderne et Historique	Organisation d'un Global Laser Run City Tour UIPM	De 50 à 200 participants				X
			Organisation de compétitions fédérales	1 à 2 pour la saison sportive			X	X
			Développement Pentathlon Historique	De 10 à 50 personnes touchées				X
Organisation stages découvertes nouvelle 5e discipline : l'Obstacle	Nouveau format Pentathlon	X						

Axe 2 : Rendre accessible la pratique du Laser Run pour toutes et tous

Objectifs opérationnels de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs	
	Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous							
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	Rendre accessible le Laser Run à toutes et tous	Animation en établissement scolaire	Animation en écoles élémentaires	De 40 à 100 élèves par action			X	
			Animation en collège et/ou lycée	De 50 à 200 élèves par action			X	
			Animation en université	2 universités par région	X	X	X	
		Animation, Découverte et développement du Laser Run pour les Masters	Mise en œuvre de Laser Run de masse pour les Masters	De 30 à 100 personnes par action	X	X	X	
			Mise en œuvre de stages pour les Masters	1 par région	X			
		Le Laser Run, outil de développement de la pratique féminine	Organisation d'un Laser Run Mère/Fille	30 personnes par action				X
			Organiser l' "Octobre Rose" du Laser Run	De 30 à 50 personnes par action				X
			Journée de La Femme	De 30 à 50 personnes par action				X
			Rencontre interclubs pour dynamiser la pratique féminine	De 20 à 50 personnes par actions				X

Axe 3 : Promouvoir la santé par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

Objectifs opérationnels de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous-actions FFPM/PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs	
	Pour une France en pleine forme							
PROMOTION DU SPORT SANTÉ	Développer le Para-Pentathlon	Formation et matériel spécifique Para-Pentathlon	Formation des éducateurs sur le handisport/sport partagé	4 personnes par région	X			
			Achat de la mallette « Sport Scolaire Handicap »	1 par région / 1 par départements	X	X		
		Animation Para-Pentathlon	Accueil de personnes en situation de handicap au sein du club et actions de découverte du Laser Run	De 3 à 20 personnes par action				X
			Animation Para Laser Run dans les établissements spécialisés	De 5 à 20 personnes par action	X	X	X	
	Développer le Sport Santé	Sport Santé social, Seniors, Entreprises et sport sur ordonnance	Mise en œuvre de l'activité Laser Run en entreprise	De 10 à 50 et + personnes par action	X	X	X	
			Maintien du lien social par la pratique du LR	25 personnes par club			X	
			Maintien de l'autonomie par la pratique du Triathlon	10 personnes par club			X	
			Inclusion sociale par la mise en œuvre d'activité LR	De 5 à 30 personnes par action			X	
			Activité Laser Run pour des femmes en grande précarité sociale	De 5 à 15 personnes par action			X	
			Éducateur sportif sur prescription médicale	1 par club	X	X	X	
Maladie Cardio Vasculaire et activités physiques	1 par club	X	X	X				

Axe 4 : Accession au sport de haut niveau

Objectifs opérationnels de l'ANS	Axes FFPM	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact & obligations	CRPM	CDPM	Clubs
	Émergence de jeunes Talents « Héritage 2024 »						
ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU	Émergence de jeunes Talents « Héritage 2024 »	ETR - Actions sportives	Mise en œuvre de journées de détection des jeunes	De 10 à 30 athlètes par action	X		
		ETR - Encadrement	Regroupements d'entraîneurs / Optimisation des compétences	De 5 à 20 entraîneurs par action	X		
		ETR - Optimisation de l'entraînement	Organisation de stages spécifiques et/ou rencontres Inter-CRPM	De 10 à 40 athlètes par action	X		

Les CRPM visés par l'accompagnement à l'accès au Haut Niveau peuvent combiner deux sous-actions dans leur dossier, afin de faire émerger la cohérence de leur stratégie régionale.



STATISTIQUES DES CLUBS PAR RÉGION DE 2016/2017 À 2023/2024

AU 21/03/24

TTL licences / régions	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24 *au 21,03,2024
IDF	334	411	548	627	626	858	836	769
Occitanie	911	926	942	1024	897	982	893	752
PACA	361	312	273	292	206	333	301	245
NA	58	76	54	96	94	119	123	139
Bretagne	26	78	6	3	16	105	101	91
AURA	0	11	39	46	55	88	114	130
HDF	144	150	155	193	138	226	209	247
Grand Est	44	38	37	54	40	28	29	28
Réunion	0	4	6	6	0	0	0	5
Guyane Fr.	30	8	0	0	0	0	0	0
Normandie	3	6	0	0	0	0	17	24



Annexes : statistiques

Pour une analyse précise et complète de la situation de la fédération, il convient d'observer les données des deux dernières olympiades. L'observation et l'analyse de la dernière Olympiade seulement n'auraient pas permis de détecter des tendances en raison du trop faible nombre de données. Ainsi, les statistiques portent sur les saisons allant de 2016 à 2024. L'analyse de ces 8 saisons a été réalisée de la manière suivante :

4 Catégories selon le type de licences

Total licences

U9, U11, U13, U15, U17, U19, U22

Seniors, M30, M40, M50, M60, M70

Pentathlon Historique, Pentathlon /
Tetrathlon, "Pratique", Biathle,
Triathle, Laser Run

2 filtres d'analyse pour chaque catégorie

Analyse du total sur la catégorie

Répartition H/F sur la catégorie

- en valeurs absolues
- en pourcentages

Statistiques sur la féminisation

(tendances, valeurs absolues...)

En ce qui concerne les statistiques utilisées...

Total licences

Statistiques sur la féminisation

(tendances, valeurs absolues...)

→ Des analyses descriptives sont effectuées pour décrire les caractéristiques observables des données collectées jusqu'à présent.

→ Des courbes de tendance sont générées pour estimer les données des années à venir. Cette étape requiert une compréhension théorique des courbes de tendance et du R^2 (coefficient de détermination) .

Compréhension des bases de statistiques



Lorsqu'on souhaite estimer la tendance d'augmentation ou de diminution du nombre de licenciés, il est important de recourir à des méthodes de modélisation appropriées.

Voici un guide pour aider à choisir la méthode la plus adaptée en fonction de la nature des données et des relations attendues :

1. La Régression Linéaire est appropriée lorsque la croissance ou la diminution du nombre de licenciés semble constante au fil du temps. Cette méthode est à privilégier si la relation entre le nombre de licenciés et le temps semble linéaire.

2. La Régression Polynomiale est recommandée si les données montrent une tendance non linéaire. Si la courbe de croissance ou de décroissance ne suit pas une ligne droite, une régression polynomiale d'ordre supérieur peut être utilisée pour mieux représenter la relation entre le nombre de licenciés et le temps.

3. La Régression Exponentielle est adaptée lorsque le taux de croissance (ou de décroissance) des licenciés est proportionnel à la taille actuelle de la fédération sportive. Cette méthode convient aux situations où la croissance (ou la décroissance) se produit de manière exponentielle au fil du temps.

Notes sur la droite de tendance :

La droite de tendance, caractérisée par son équation avec la pente et l'ordonnée à l'origine, peut ne pas commencer à la première observation réelle. Cela s'explique par le fait qu'elle est ajustée pour mieux refléter la tendance globale des données sur toute la période analysée. Lors de cet ajustement, le modèle cherche à minimiser l'erreur globale entre ses prédictions et les observations réelles. Par conséquent, l'ordonnée à l'origine peut être modifiée pour mieux s'aligner sur la tendance générale, même si cela signifie que la ligne ne passe pas exactement par le premier point de données. En résumé, cette flexibilité dans l'ajustement des paramètres permet au modèle de mieux représenter la tendance générale et d'atténuer les fluctuations normales des données.

Le coefficient R^2 :

Lors de l'interprétation des courbes de tendance, le coefficient de détermination R^2 joue un rôle crucial. Il représente la proportion de variance des données expliquée par le modèle de régression. Plus précisément, il indique à quel point les valeurs prédites par le modèle s'ajustent aux valeurs observées. Une valeur plus proche de 1 indique un meilleur ajustement du modèle aux données.

En résumé, un R^2 élevé signifie que la courbe correspond bien aux données.

Cependant, cela ne garantit pas que le modèle prédira correctement de nouvelles valeurs si l'on ne comprend pas bien ce qui se passe dans nos données.

R^2	Interprétation
0.00 - 0.199	Très faible
0.20 - 0.399	Faible
0.40 - 0.599	Moyen
0.60 - 0.799	Fort
0.80 - 1.00	Très fort



A.1. Analyse des licences FFPM 2016-2024

Total licences
p.37

Total Hommes + Femmes

Répartition en valeurs absolues

**Type de pratique
(compétition / loisirs)**
p.38

Répartition en valeurs absolues

Répartition en %

Catégories d'âge
p.39

Répartition en %

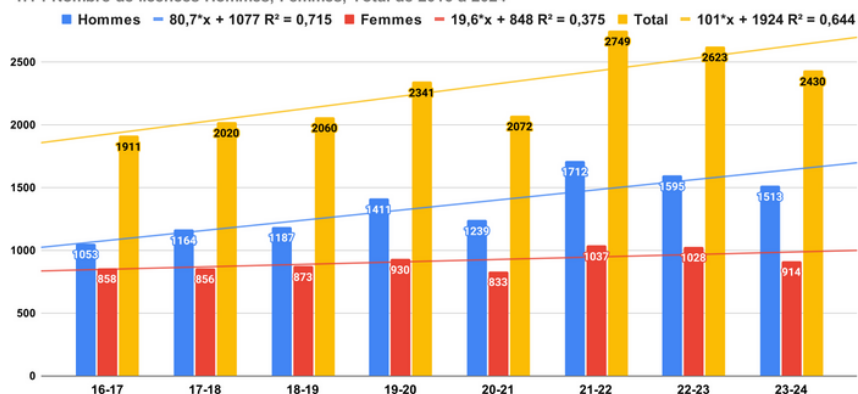


Total licences

Total Hommes + Femmes

→ La **régression linéaire** semble être la solution la plus adaptée, car les valeurs restent proches les unes des autres au cours des 8 saisons. Il semble toutefois y avoir des fluctuations aléatoires, parfois importantes.

1.1 : Nombre de licences Hommes, Femmes, Total de 2016 à 2024



Les courbes bleu (licences hommes) et jaune (total licences) ont un coefficient de détermination (R^2) élevé, ce qui indique un bon ajustement des valeurs à la pente. Ce n'est pas le cas de la courbe rouge (licences femmes).

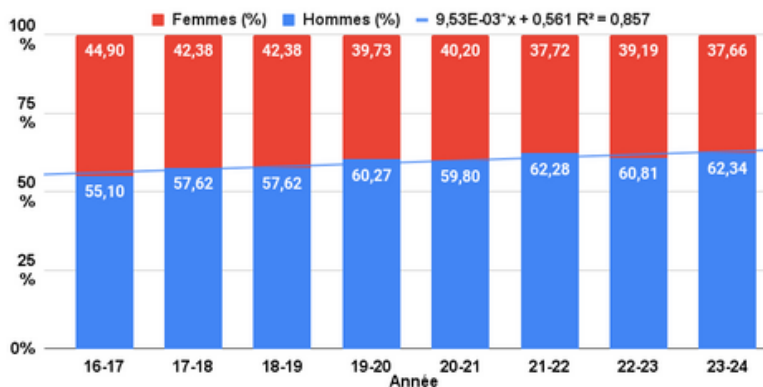
Ces pentes de tendance indiquent que chaque année, le nombre de licences hommes a tendance à augmenter d'environ 80.7 et celui du total de 101. La faible valeur R^2 obtenue pour la courbe rouge ne permet pas de dire avec assurance que le nombre de licences femmes augmente d'environ 19.6 par an.

Total licences

% Hommes et Femmes

→ La **régression linéaire** semble être la solution la plus adaptée, car les valeurs restent proches les unes des autres au cours des 8 saisons.

1.2 : Répartition des licences Hommes et Femmes de 2016 à 2024



La courbe bleue (licences hommes) présente un coefficient de détermination R^2 élevé, ce qui indique un bon ajustement des valeurs à la pente.

Cette pente de tendance indique que chaque année, le pourcentage de licences hommes a tendance à augmenter d'environ de 0.95%.

Le nombre total de licenciés a connu une progression au cours des 8 dernières années. Cette croissance s'attribue principalement aux licences hommes et dans une moindre mesure aux licences femmes, ce qui explique la diminution du taux de féminisation au cours des huit dernières années.

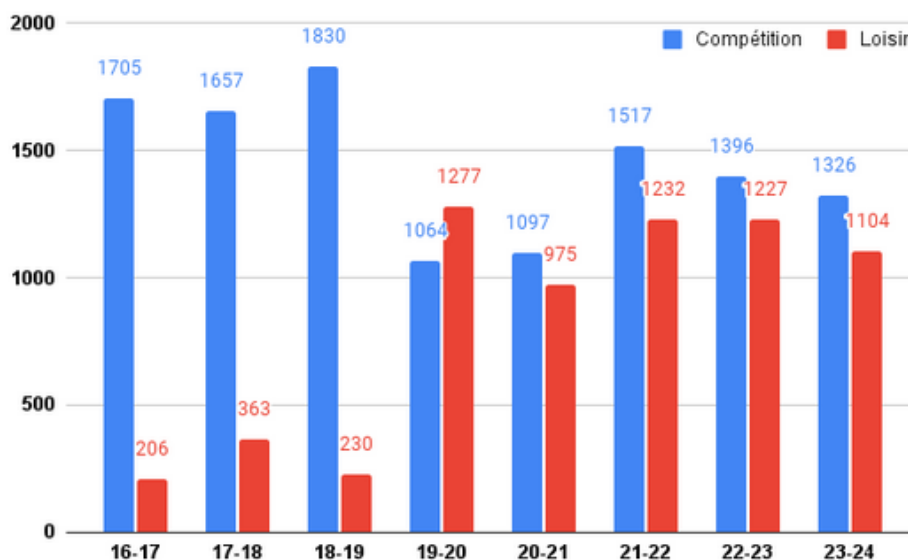




Type de pratique (compétition / loisirs)

Répartition en valeurs absolues

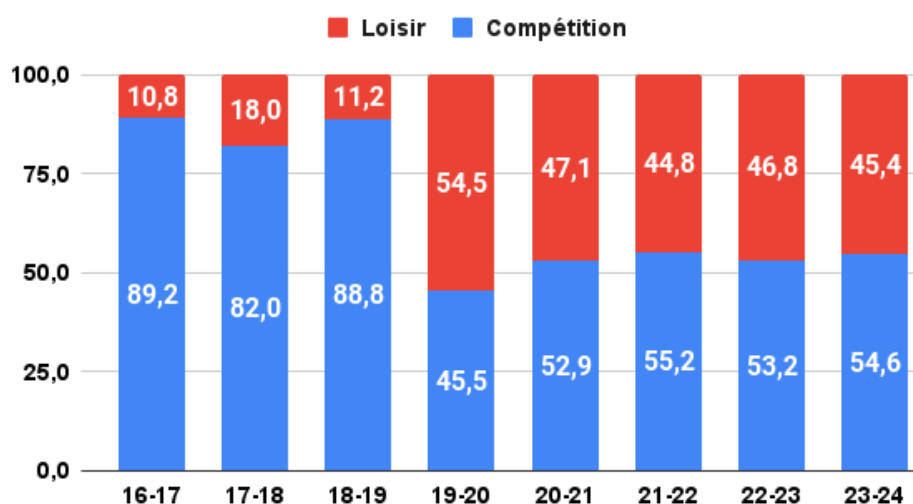
Licences compétition / loisirs de 2016-2024 (valeurs absolues)



Type de pratique (compétition / loisirs)

Répartition en %

Licences compétition / loisirs de 2016-2024



Les licences compétition représentent la majeure partie des licences de 2016 à 2019.

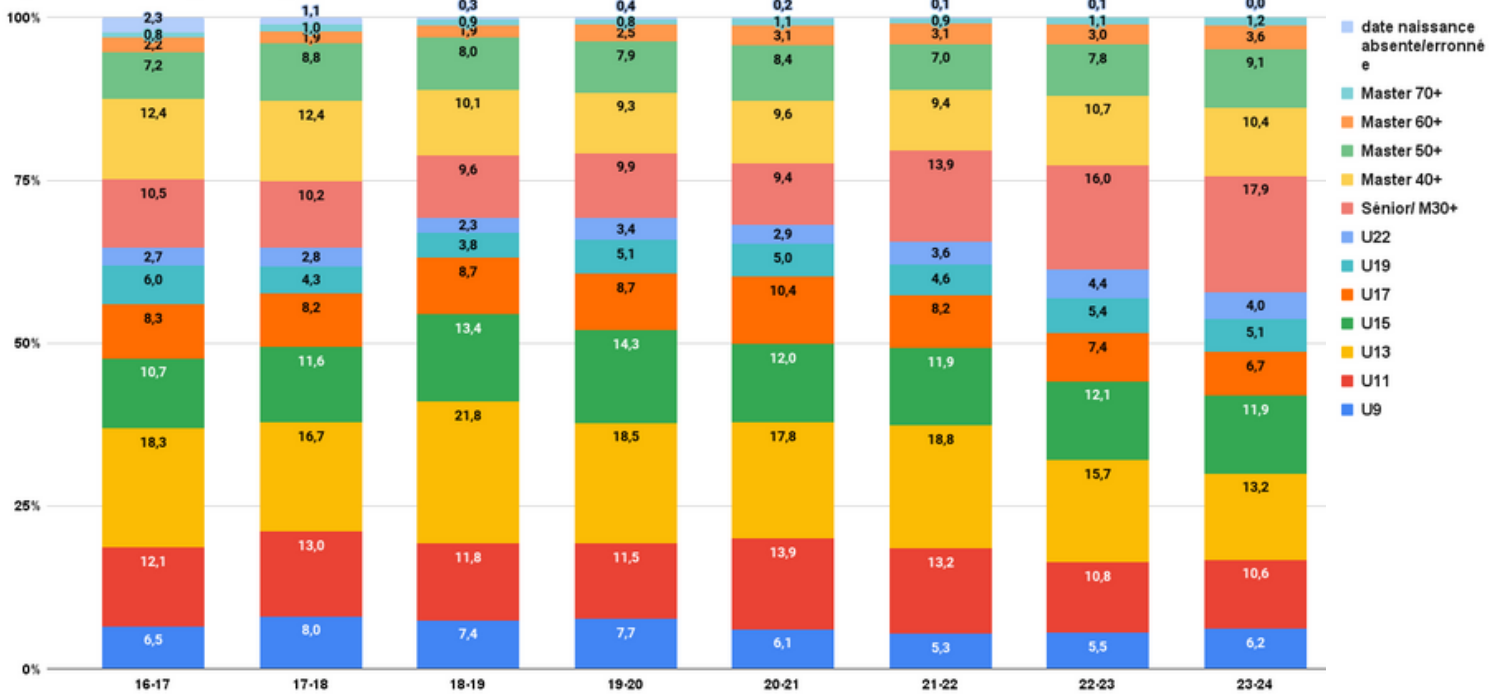
Depuis 2020, il y a environ autant de licences compétitions que loisirs. Cet équilibre est dû à la création de la licence pratique. Cette licence permet de se rendre compte du réel taux de compétiteurs, car, avant 2020, les personnes souhaitant uniquement s'entraîner devaient avoir une licence compétition.



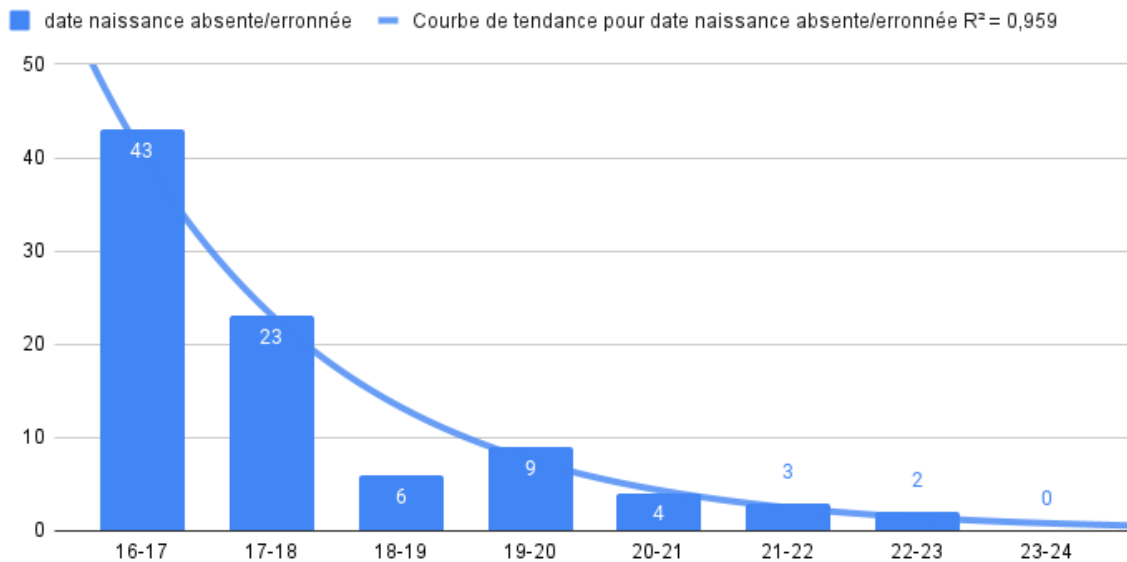
Catégories d'âge

Répartition en %

Répartition des catégories d'âge de licences 2016-2024



La tendance sur 8 ans va vers l'équilibrage du nombre de licences jeunes (U9-U22) et Seniors/Masters (Séniors-M70+).



Il y a de moins en moins d'erreurs sur l'âge dans le wordpress (licences mal enregistrées).



A.2. Analyse des licences jeunes FFPM 2016-2024

Total licences
p.41

Total + Total Hommes et Femmes

Répartition en % total H et F

Catégories âge
p.42

Répartition en valeurs absolues

Répartition en %

Féminisation
p.43-44

**Répartition par année et
catégorie H/F (%)**

**Féminisation moyenne sur 8 ans
par catégorie (%)**

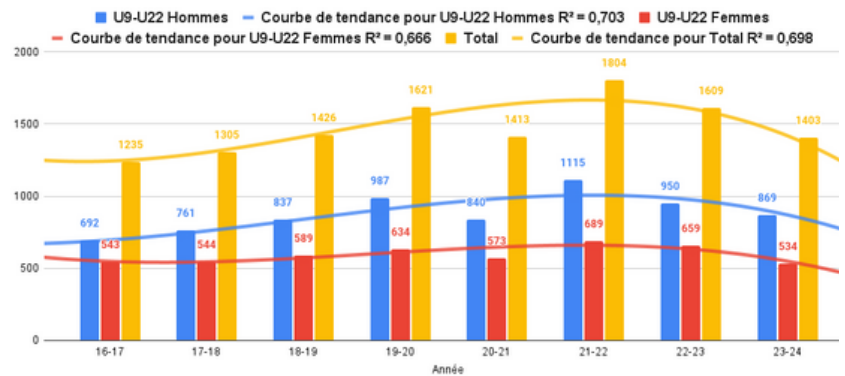


Total licences

Total Hommes + Femmes

→ La **régression polynomiale de 3^e degré** semble être la solution la plus adaptée, car les données montrent une tendance non linéaire.

Total de U9-U22 Hommes et Femmes 2016-2024 (valeurs absolues)



Les courbes de tendances présentent un coefficient de détermination R^2 élevé, ce qui indique un bon ajustement des valeurs à la pente.

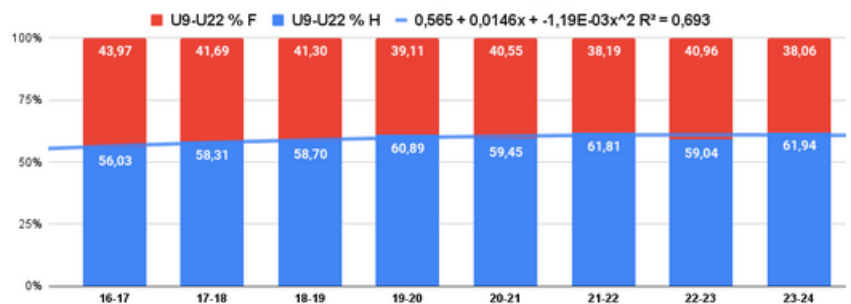
Globalement, après une augmentation des licences jeunes jusqu'en 2021-2022, on observe de nouveau une diminution sur les dernières années. La courbe de tendance est plutôt similaire pour les hommes et les femmes. Il semble y avoir un écart constant entre les hommes et les femmes, c'est-à-dire que lorsque le total de jeunes diminue, il diminue de manière similaire (en pourcentage) pour les hommes et les femmes.

Total licences

% Hommes et Femmes

→ La **régression polynomiale de degré 2** semble être la solution la plus adaptée, car les données montrent une tendance non linéaire.

Total de U9-U22 Hommes et Femmes 2016-2024 (pourcentages)



Les courbes de tendances présentent un coefficient de détermination R^2 élevé, ce qui indique un bon ajustement des valeurs à la pente.

- 2016-2017 = 56% d'hommes et 44% de femmes
- 2023-2024 = 62% d'hommes et 38% de femmes
- Nous observons un pourcentage légèrement plus élevé chez les hommes que chez les femmes.



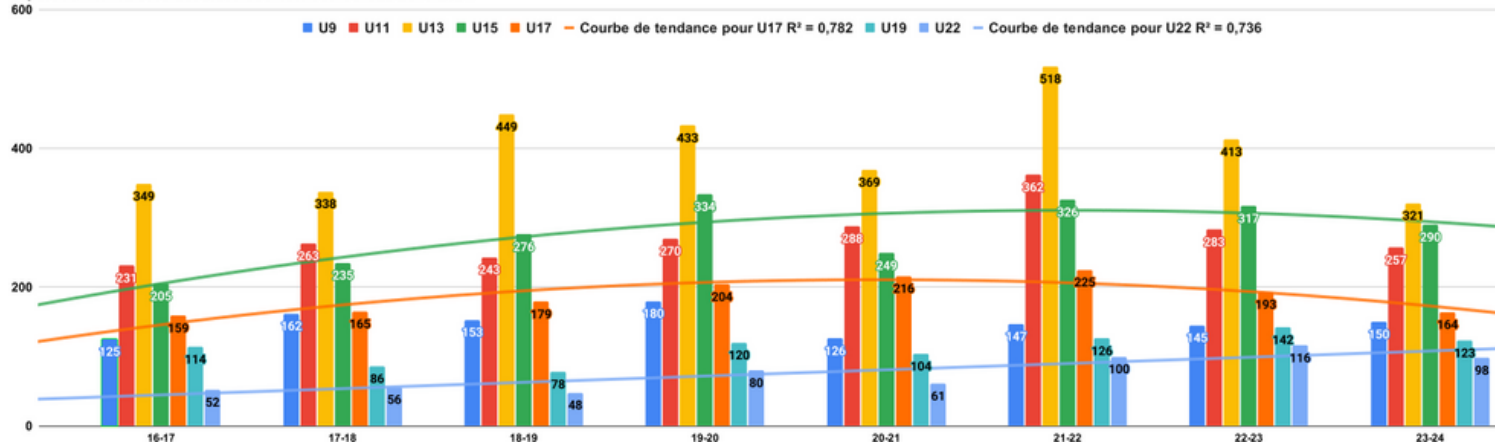
Le nombre annuel de licenciés U9-U22 a augmenté depuis 8 ans, mais la tendance reste à confirmer.



Catégories âge

Répartition en valeurs absolues

Répartition en valeurs absolues des licences U9-U22 2016-2024



La tendance sur 8 ans pour les U9, U11 et U13 et U19 n'est pas clairement définie, d'où l'absence des courbes de tendance. Ainsi, il n'est pas possible de conclure sur les années suivantes. Le nombre de licenciés varie de manière aléatoire mais ces variations n'ont pas été d'énorme envergure jusqu'ici, ce qui pourrait être interprété comme une certaine stabilité (non pas en termes statistiques mais en termes de licences "réelles").

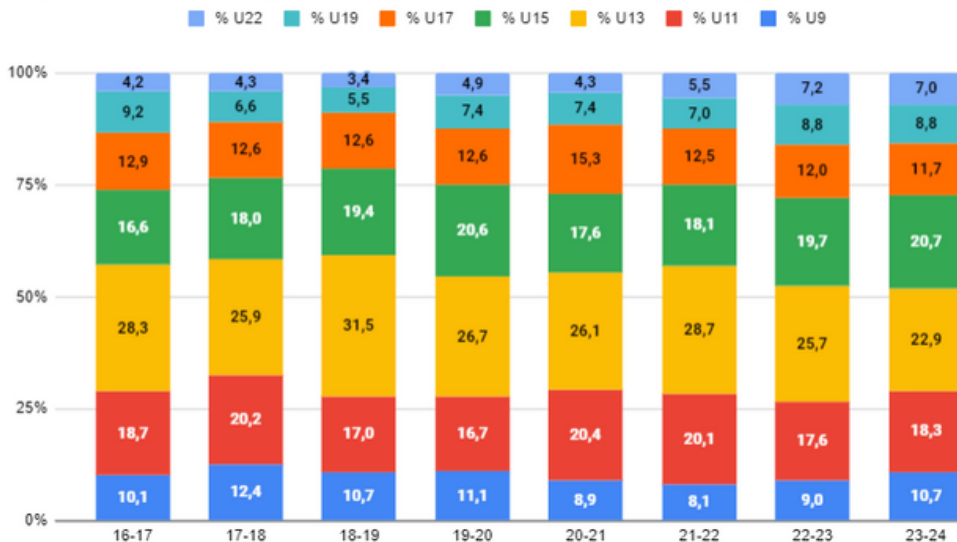
Pour les U15 et les U17, il semble y avoir eu une légère augmentation suivie d'une légère diminution. Les valeurs R^2 élevées démontrent un bon ajustement des données aux courbes. On peut parier sur une diminution potentielle de ces catégories les années suivantes.

Pour les U22, la valeur R^2 élevée et la tendance observée laisse parier sur une augmentation continue du nombre de licenciés dans cette catégorie pour les années suivantes.

Catégories âge

Répartition en %

Répartition des catégories d'âge de licences FFPM (jeunes) 2016-2024



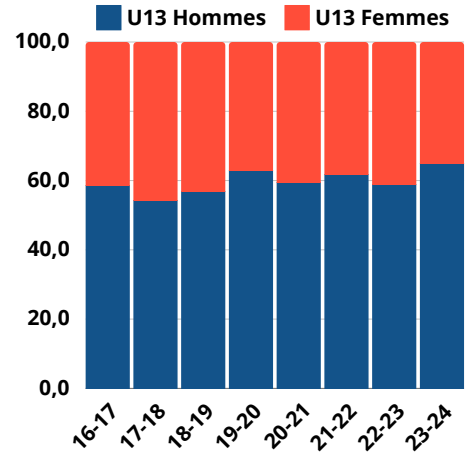
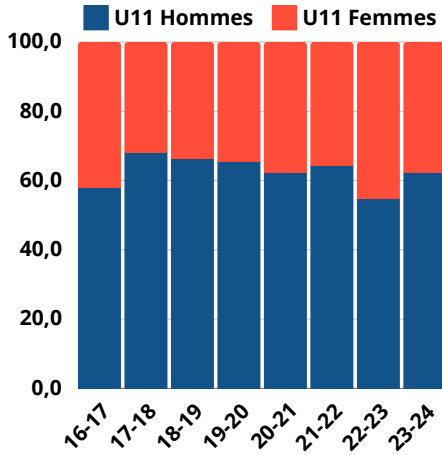
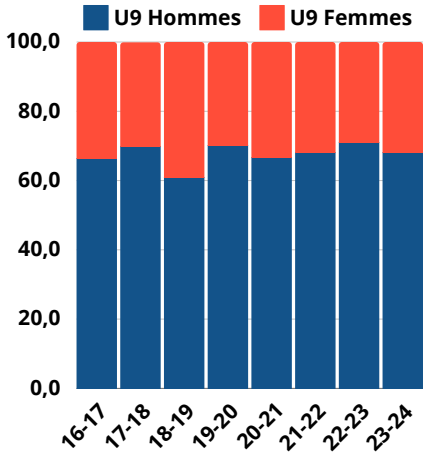
La tendance sur 8 ans pour les U9, U11, U13, U19 n'est pas clairement définie, ce qui rend le pari sur les prochaines années compliqué. Pour les U22, les U15 et les U17, la progression semble plus nette.



U9

U11

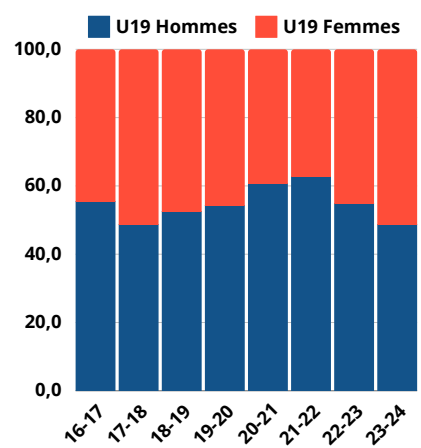
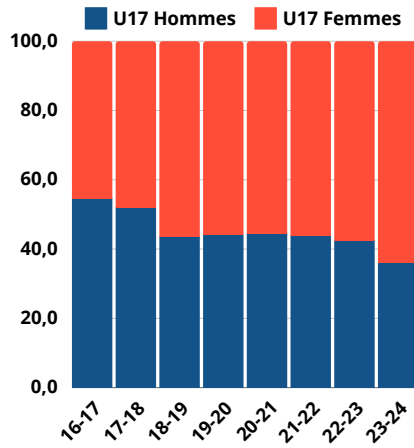
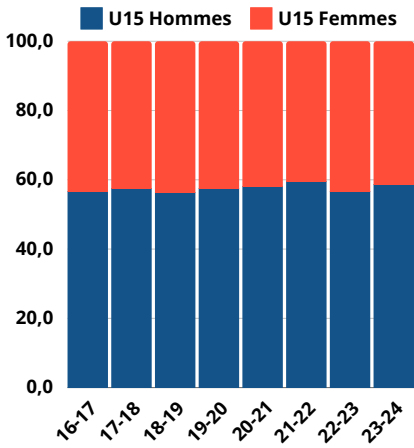
U13



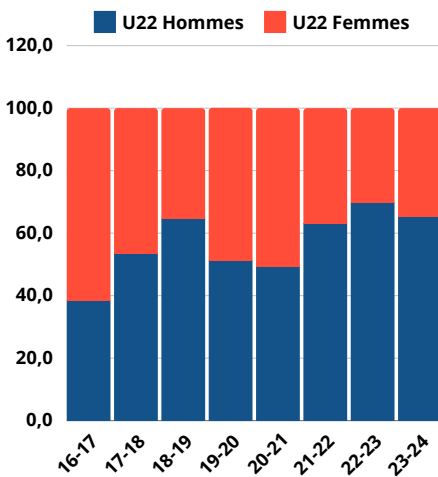
U15

U17

U19



U22



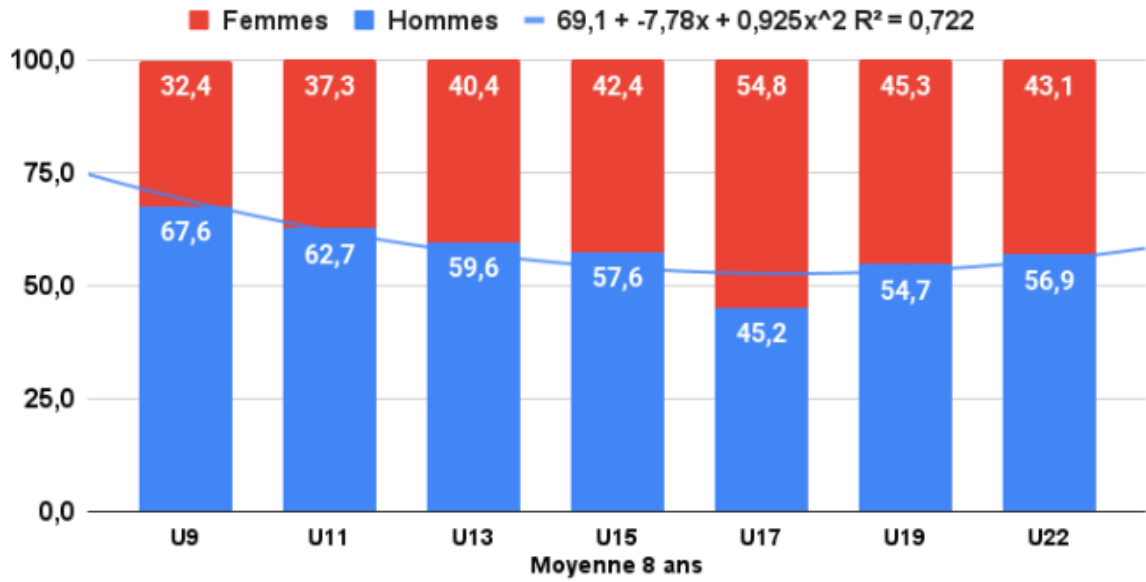
La moyenne des pourcentages (donc de ces graphiques cumulés) peut être retrouvée à la page suivante.



Féminisation

Féminisation moyenne sur 8 ans par catégorie (%)

2.4. Répartition licences Hommes Femmes chez les jeunes sur 8 années



→ La **régression polynomiale** semble être la solution la plus adaptée, car les données montrent une tendance non linéaire.

La composante linéaire ($-7.78x$) suggère une diminution du pourcentage de licences hommes au fur et à mesure que l'on monte en catégorie d'âge, avec une pente négative indiquant une baisse régulière.

La composante quadratique ($0.925x^2$) indique une courbure dans la tendance, ce qui signifie que la diminution du pourcentage de licences hommes ralentit au fil du temps et s'inverse également ici, ce qui est observé pour les U17-U19-U22.



En moyenne, sur 8 années, on observe que la féminisation est faible sur les catégories les plus jeunes. Ce n'est pas le cas pour la catégorie U17.

Les U19 et U22 sont à une féminisation intermédiaire entre les catégories précédemment citées.



A.3. Analyse des licences Seniors et Masters FFPM 2016-2024

Total licences
p.46

Total + Total Hommes et Femmes

Répartition en % total H et F

Catégories âge
p.47

Répartition en valeurs absolues

Répartition en %

Féminisation
p.48-49

**Répartition par année et
catégorie H/F (%)**

**Féminisation moyenne sur 8 ans
par catégorie (%)**

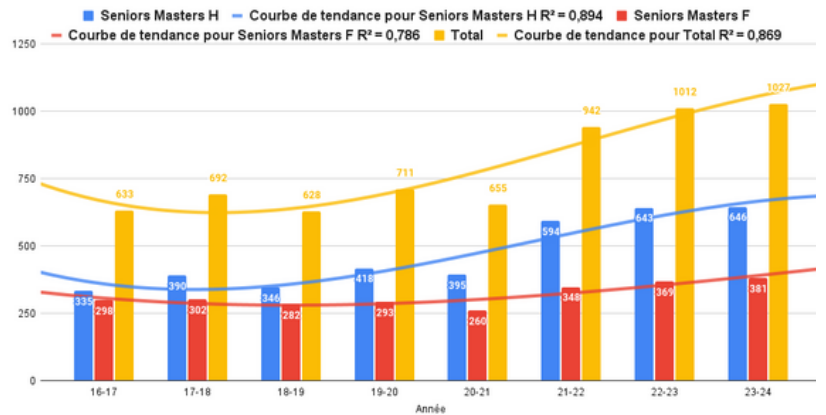


Total licences

Total Hommes + Femmes

→ La **régression polynomiale de 3^e degré** semble être la solution la plus adaptée, car les données montrent une tendance non linéaire.

Total de Seniors et Masters Hommes et Femmes 2016-2024 (valeurs absolues)



Les courbes de tendances présentent un coefficient de détermination R^2 élevé, ce qui indique un bon ajustement des valeurs à la pente.

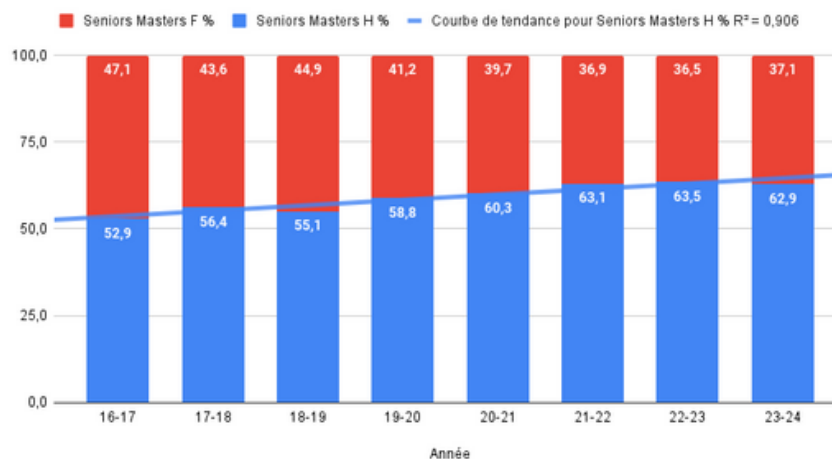
De manière générale, après une légère diminution du nombre de licences Sénior et Master en 2017-2018, une tendance à la hausse du nombre de licences est observée jusqu'à aujourd'hui. Cette évolution est également constatée dans les licences masculines. En revanche, pour les licences féminines, bien qu'une légère augmentation soit perceptible, l'écart entre les licences masculines et féminines continue de se creuser.

Total licences

% Hommes et Femmes

→ La **régression linéaire** semble être la solution la plus adaptée, car les données montrent une tendance linéaire.

Total de Seniors et Masters Hommes et Femmes 2016-2024 (pourcentages)



Sur les 8 années, la féminisation chez les Sénior et Master ne fait que de reculer comme en témoigne la courbe de tendance linéaire à valeur R^2 très élevée, qui signifie que les valeurs correspondent très fortement à la courbe tracée.

En 2016-2017, les pourcentages d'hommes et de femmes sont presque égaux.



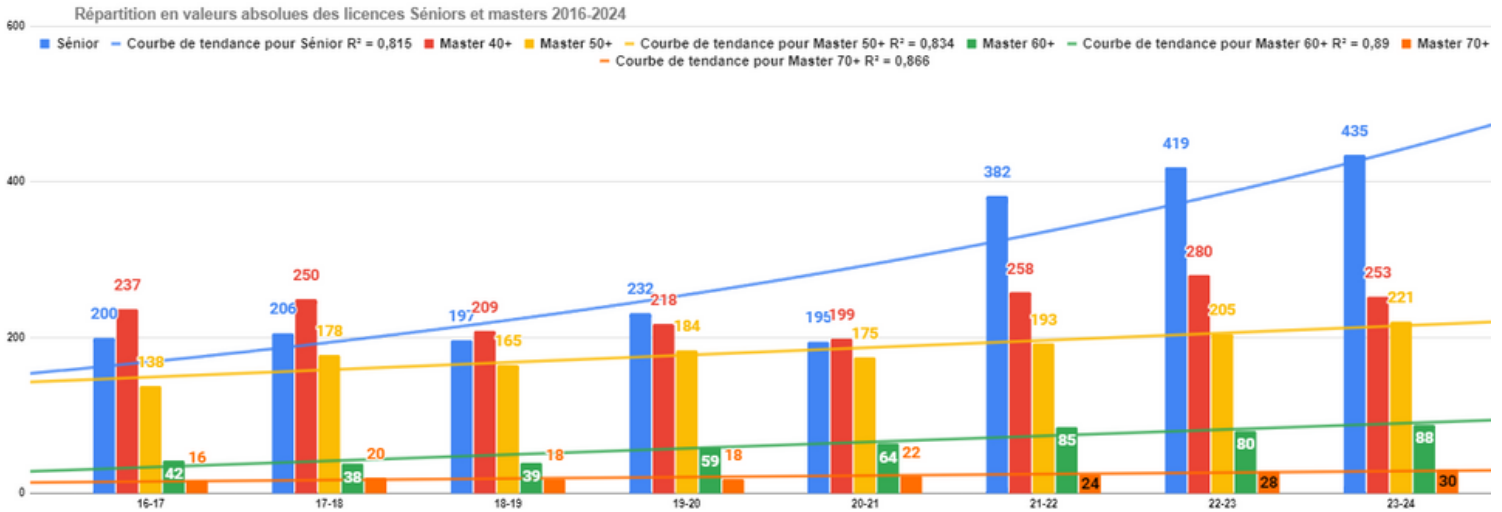
Chaque année, le pourcentage d'homme augmente tandis que celui des femmes diminue.

En 2023-2024, on peut compter près de 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes, donc on observe une diminution de la féminisation. C'est un point sur lequel la Fédération devra concentrer ses efforts.



Catégories âge

Répartition en valeurs absolues



Les courbes de tendance sur 8 ans pour les Séniors/M30+ (exponentielle), M50+, M60+ et M70+ (linéaires) présentent des valeurs R² très élevées. Ces courbes laissent parier sur une augmentation du nombre de licenciés pour ces catégories lors des saisons suivantes.

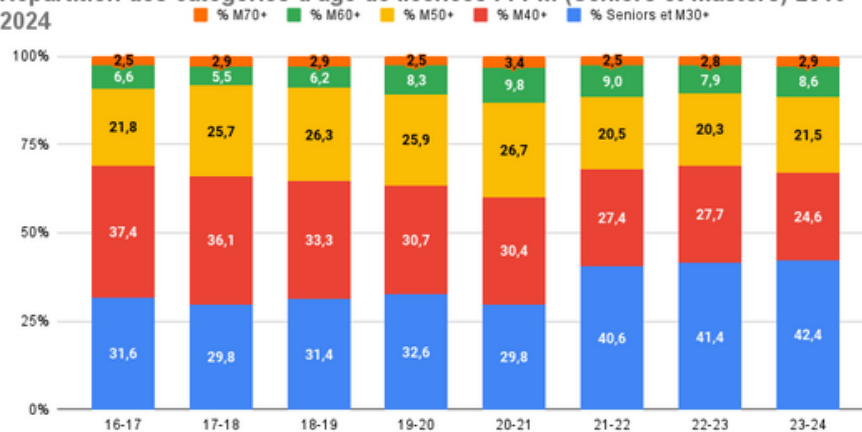
La pente des Seniors/M30+ est plus importante que les M50+, M60+ et M70+. Cela laisse parier que l'augmentation en valeurs absolues du nombre de licenciés sera plus importante pour cette catégorie, bien que toutes ces 4 catégories devraient voir une augmentation du nombre de licences.

Pour les M40+, la tendance sur 8 ans n'est pas clairement définie, d'où l'absence des courbes de tendance. Le nombre de licenciés varie de manière aléatoire mais ces variations n'ont pas été d'énorme envergure jusqu'ici, ce qui pourrait être interprété comme une certaine stabilité (non pas en termes statistiques mais en termes de licences "réelles").

Catégories âge

Répartition en %

Répartition des catégories d'âge de licences FFPM (Seniors et Masters) 2016-2024



Les courbes de tendance sur 8 ans pour les Séniors/M30+, M50+, M60+ et M70+ laissent espérer une augmentation du nombre de licenciés pour ces catégories lors des saisons suivantes.

L'augmentation serait plus importante pour les Séniors/M30+ que pour les M50+, M60+ et M70+.

Le nombre de licences M50+, M60+, M70+ est en progression constante mais modérée.

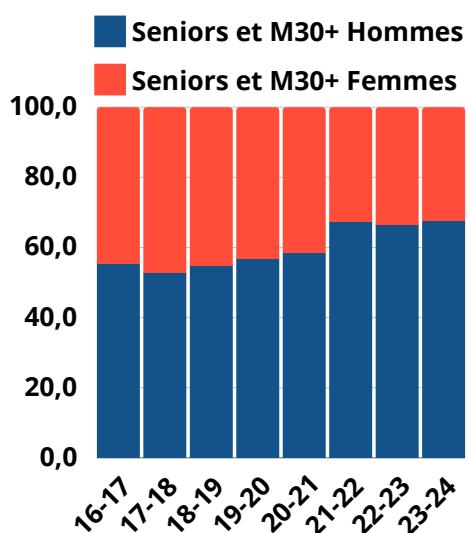
Le nombre de licences Séniors et M30+ est en forte progression depuis la saison 2021-2022. Le nombre de licences M40+ ne semble pas suivre de tendances claires sur les 8 dernières années. Les fluctuations semblent aléatoires.



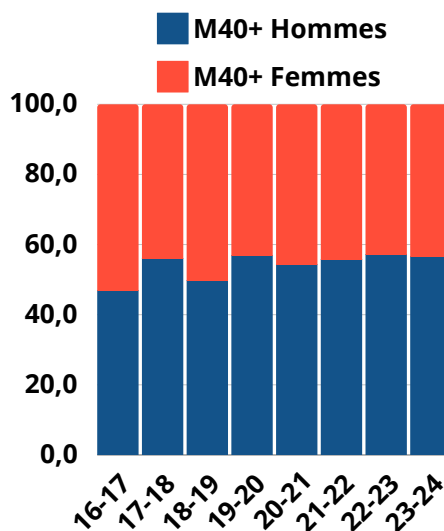
Féminisation

Répartition par année et catégorie H/F (%)

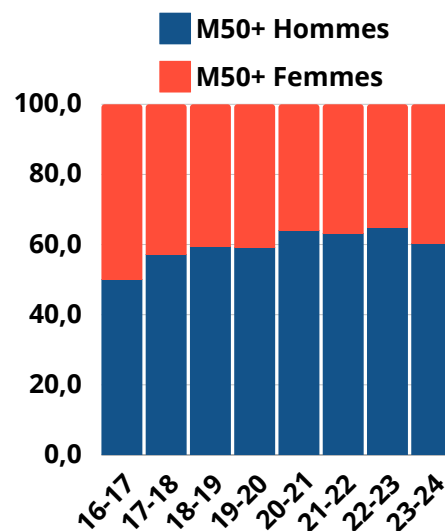
Seniors et M30+



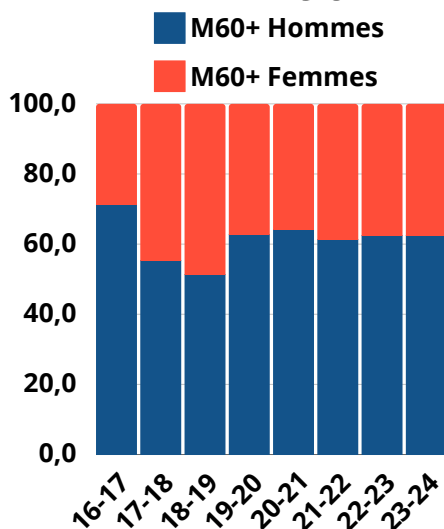
M40+



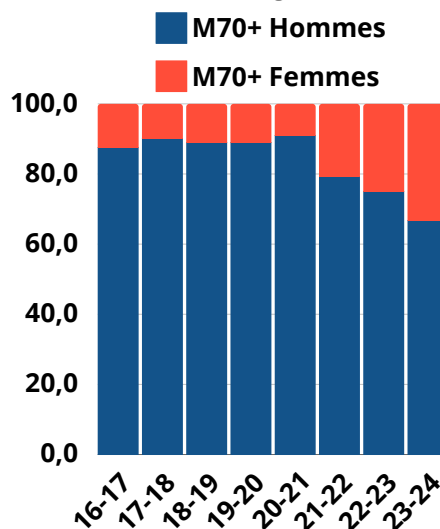
M50+



M60+



M70+



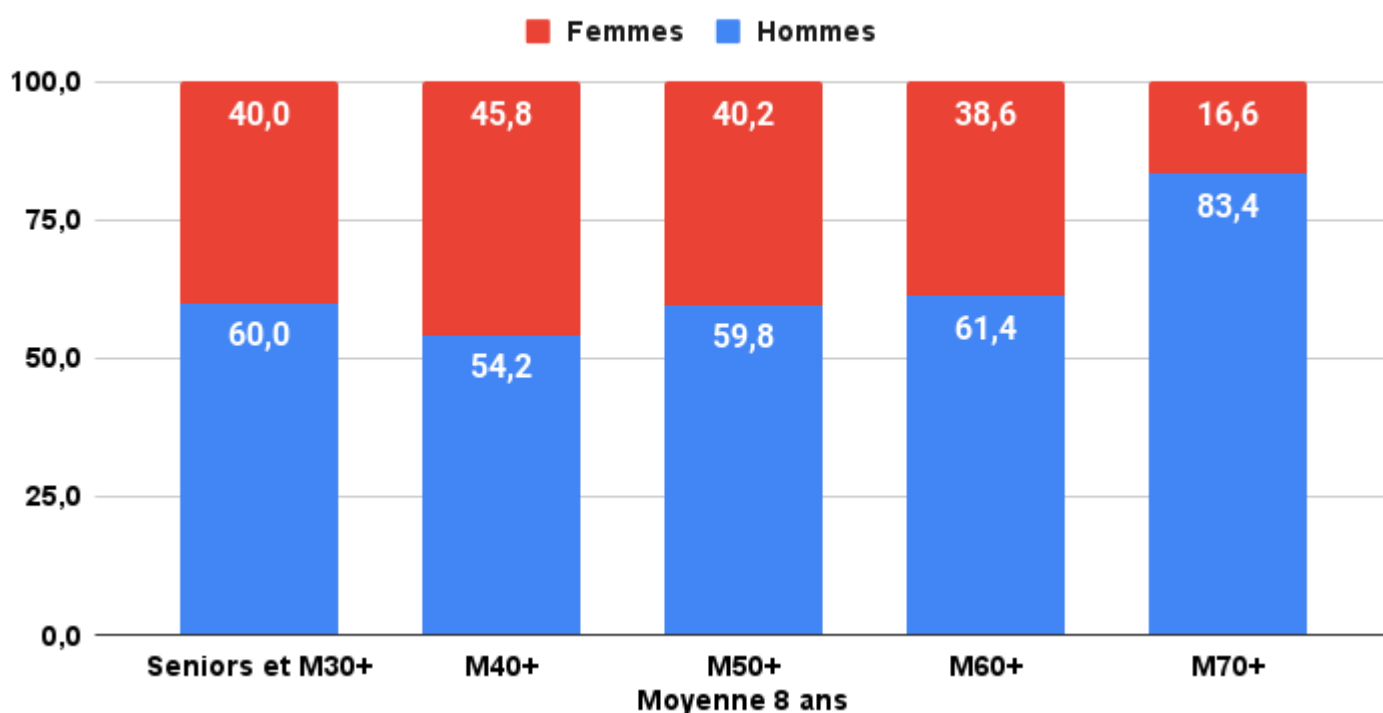
La moyenne des pourcentages
(donc de ces graphiques
cumulés) peut être retrouvée
à la page suivante.



Féminisation

Féminisation moyenne sur 8 ans par catégorie (%)

3.4. Répartition licences Hommes Femmes chez les Seniors sur 8 années



Globalement, la féminisation est aux alentours de 40% pour les Seniors, M30+, M40+, M50+, M60+. Pour la catégorie M70+, la féminisation est toute relative puisque cette catégorie n'existe que depuis 2 saisons sportives.



A.4. Analyse des types de pratiques FFPM 2016-2024

Total licences
p.51

Total + Total Hommes et Femmes

Répartition en % total H et F

Types de pratiques
p.51

Répartition en valeurs absolues

Répartition en %

Féminisation
p.52-53

**Répartition par année et
catégorie H/F (%)**

**Féminisation moyenne sur 8 ans
par catégorie (%)**



Total licences

Total Hommes + Femmes

→ Analyse déjà été réalisée en I.1. (page 5).

Total licences

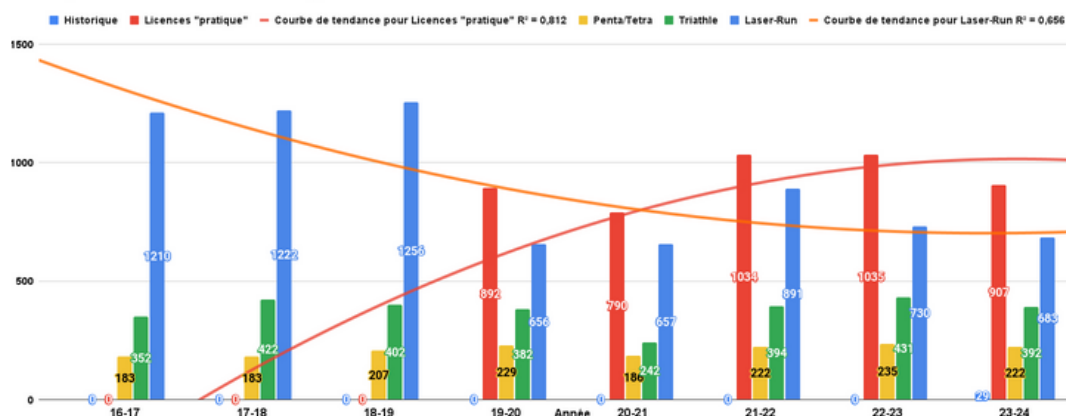
% Hommes et Femmes

→ Analyse déjà été réalisée en I.1. (page 5).

Types de pratiques

Répartition en valeurs absolues

4.2 : Répartition en valeurs absolues des types de licences de 2016 à 2024



Des courbes polynomiales de degré 2 sont utilisées pour les licences "pratique" et "Laser-Run" car leur valeur R² est plutôt élevée par rapport aux autres types de licences.

Globalement, on constate une forte diminution des licences "Laser-Run" contrairement à la licence "Pratique" qui plafonne sur les 8 années mais qui descend tout de même sur les 4 dernières années.

Les licences Penta/Tetra et Triathlon sont plutôt stables, la licence "Historique" connaît sur cette dernière saison un début d'activité

→ Depuis 2019, les licences "pratique" sont les plus significatives au sein de la FFPM avec 1034 licences pour la saison 2021-2022

Types de pratiques

Répartition en %

Répartition des types de pratiques de licences FFPM (total) 2016-2024



→ Les licences "Laser-Run" représentent la majorité des licences sur la période 2016-2019.

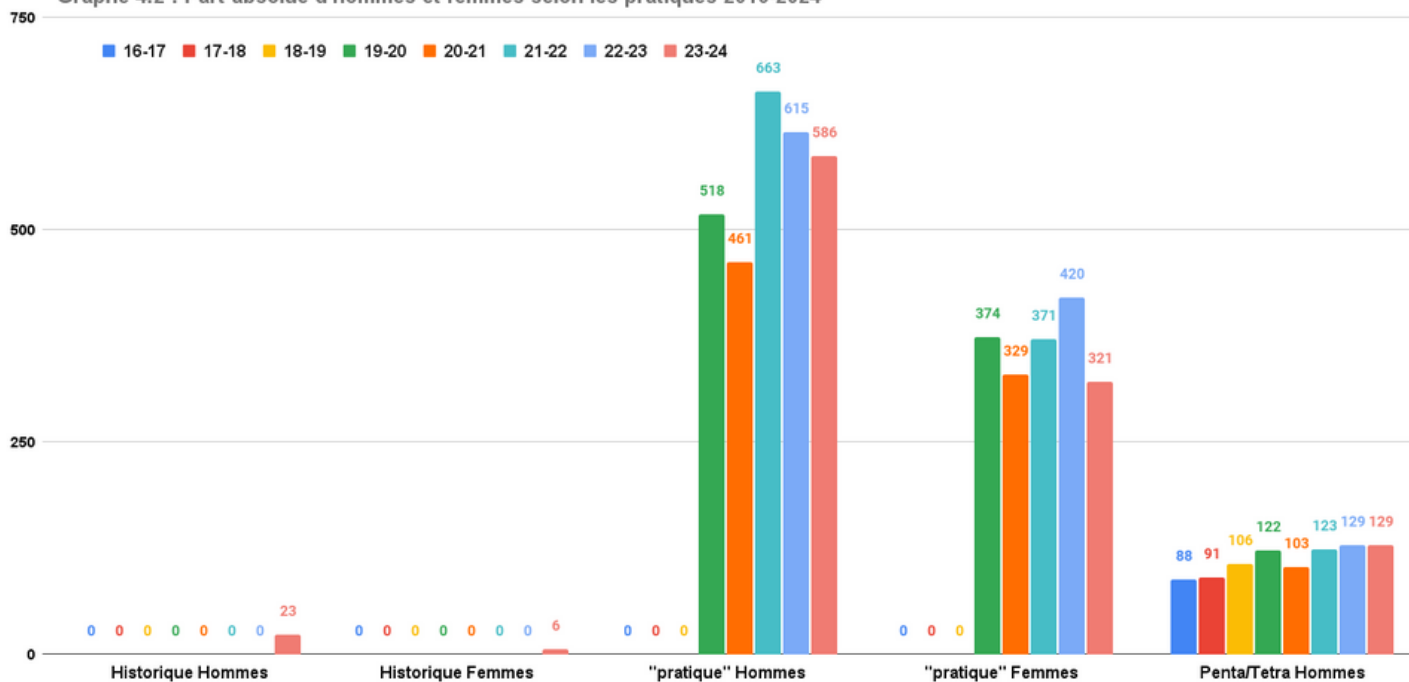
La création de la licence "pratique" a vu une redistribution s'opérer entre les licences "Laser-Run" et les licences "pratiques".

Licences pratiques : licences non-compétitives.

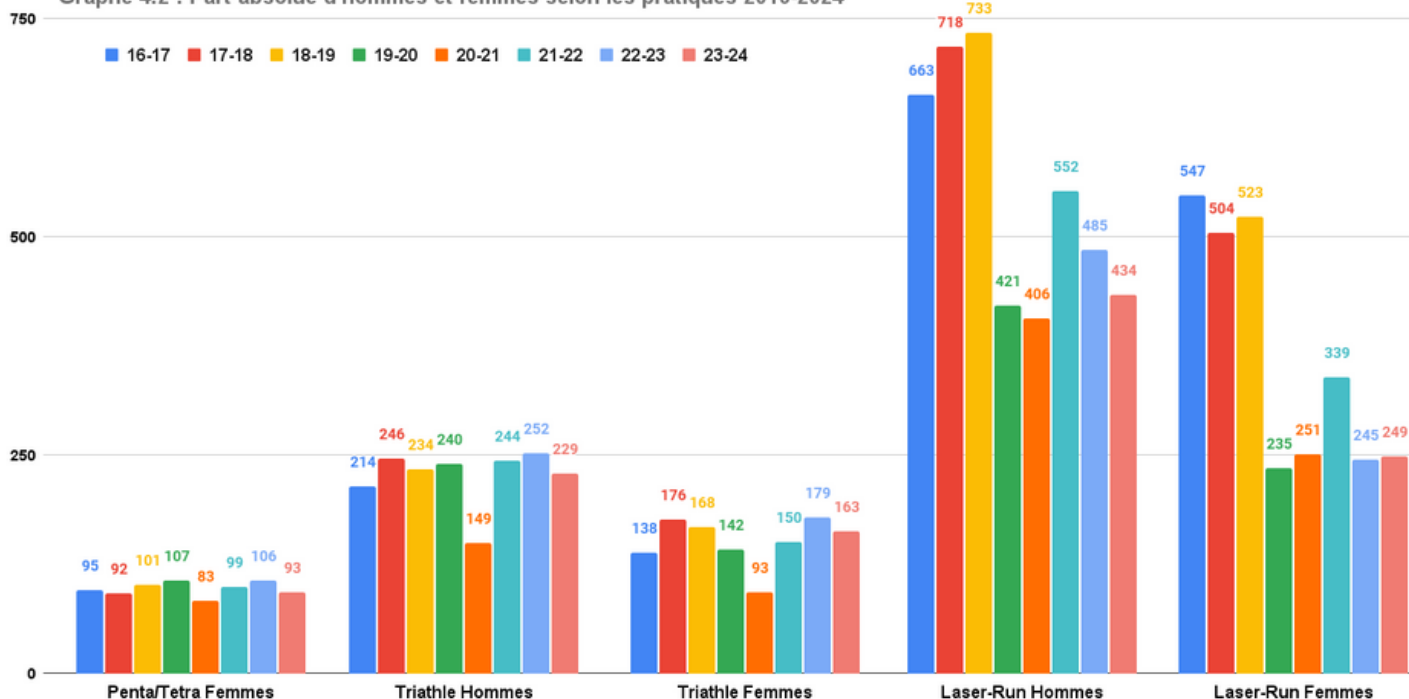


Répartition des hommes et des femmes selon les pratiques FFPM 2016-2024

Graphe 4.2 : Part absolue d'hommes et femmes selon les pratiques 2016-2024



Graphe 4.2 : Part absolue d'hommes et femmes selon les pratiques 2016-2024

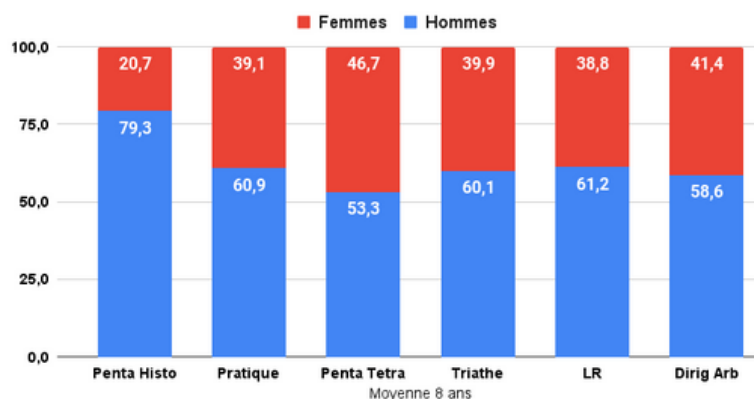




Féminisation

Féminisation moyenne sur 8 ans par catégorie (%)

4.2. Répartition licences Hommes Femmes dans les pratiques sur 8 années



→ La féminisation moyenne sur 8 années varie peu selon les pratiques, avec environ 40% pour les dirigeants/arbitres, Triathlon, Laser-Run et licences “pratique”.

→ La féminisation est plus élevée pour les licences Pentathlon / Tetrathlon avec une quasi-parité.

→ La féminisation en Pentathlon Historique est faible puisque cette pratique a été reconnue par la fédération il y a 2 saisons.



Entre 2016 et 2019, les licences “Laser-Run” étaient majoritaires à 70%.

Depuis la création des “licences pratiques” en 2019, la répartition a été rééquilibrée, celles-ci sont devenues majoritaires à 40%.

Concernant la féminisation des types de pratiques, on remarque qu’il y a une quasi-parité à 10% près, sauf pour le pentathlon historique, catégorie majoritairement masculine mais à l’effectif humain réduit.



A.5. Analyse des régions

FFPM 2016-2024

Total licences

p.55-56

Total + Total Hommes et Femmes

Répartition en % total H et F

Féminisation

p.57-58

Répartition par année et région
H/F (%)

Féminisation moyenne sur 8 ans
par catégorie (%)

Les disparités territoriales

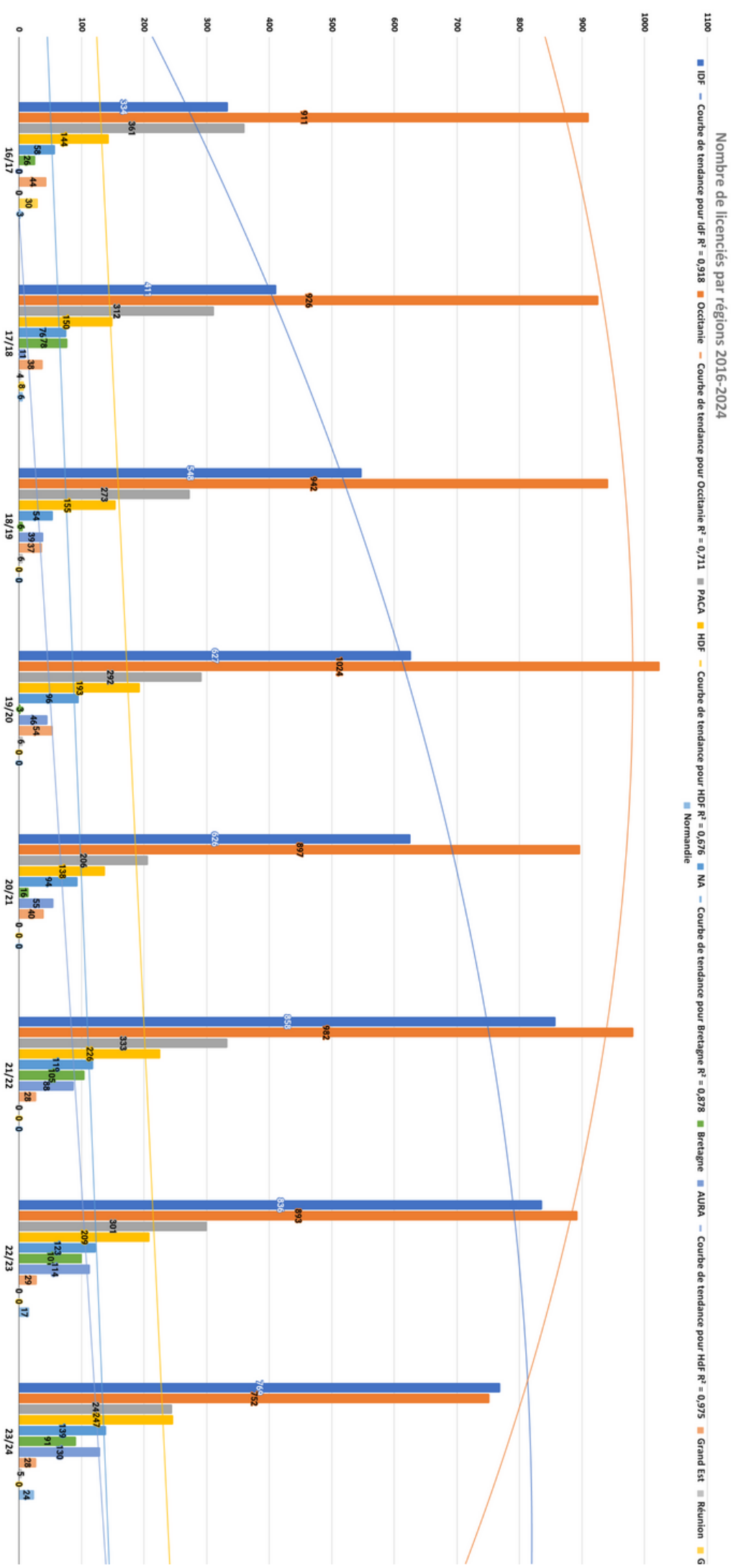
p. 59-60

Saison 2022-2023

Saison actuelle

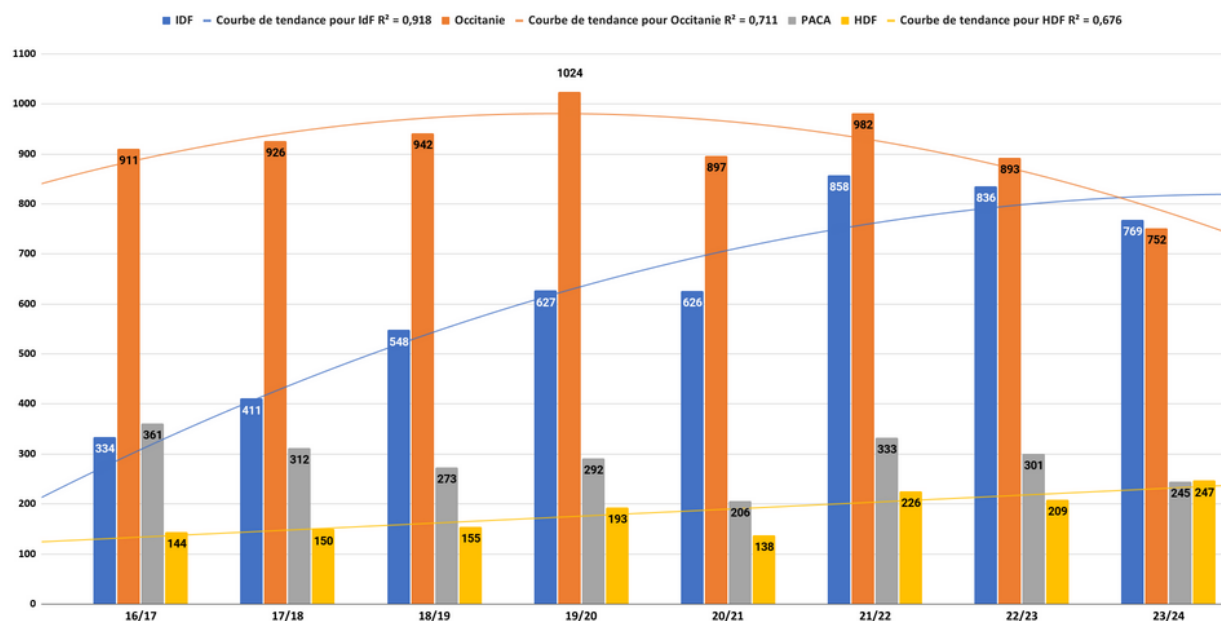


Total licences (même échelle)

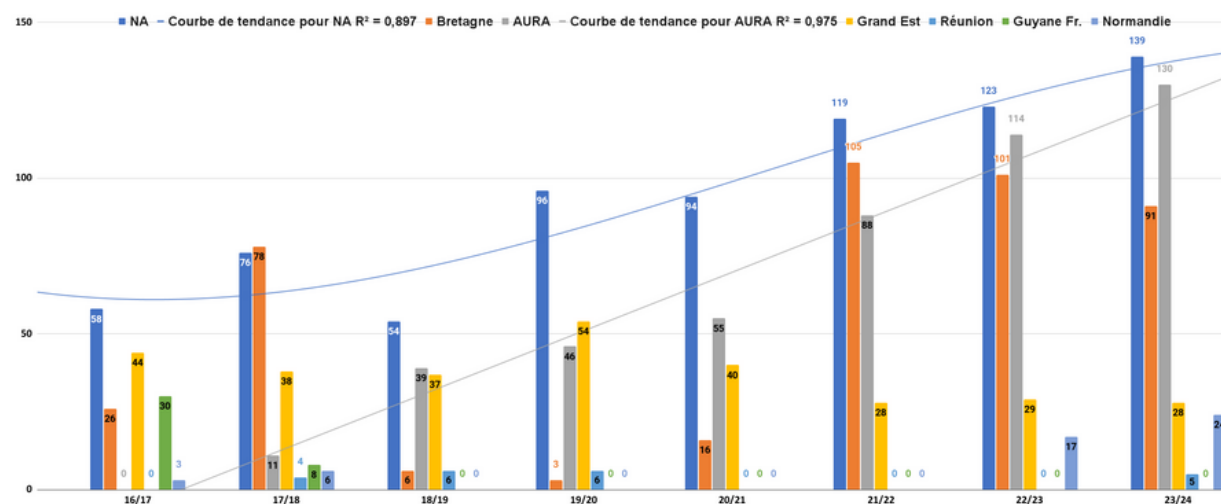




Total licences (échelles différentes)



Nombre de licenciés par régions 2016-2024



→ Ici, des régressions polynomiales sont utilisées pour les régions Occitanie, IDF, NA et des régressions linéaires sont utilisées pour les régions HDF et AURA par rapport à l'évolution de leurs données.

→ Les régions IDF, Occitanie, HDF, AURA et NA ont des valeurs R² élevées, indiquant l'ajustement du modèle aux données observées avec précision. Les autres régions ont une valeur R² trop faible ce qui n'est pas assez pertinent pour tracer une courbe de tendance.



Globalement, entre 2016 et 2024, nous observons une tendance à la hausse du nombre de licenciés dans plusieurs régions, notamment en IDF, en NA et en AURA où la progression est constante.

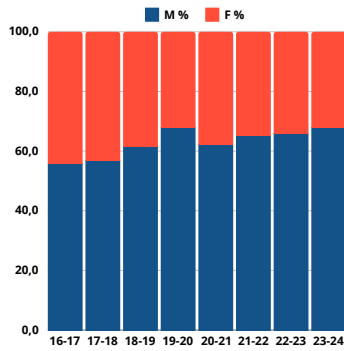
Les régions Occitanie et IDF restent les régions avec le plus de licenciés. La pratique gagne aussi du terrain dans d'autres régions, avec des pourcentages prometteurs même si les valeurs absolues sont moins importantes. L'échec du club de Guyane incite la fédération à trouver de nouvelles stratégies pour l'Outre-mer, comme en témoigne la création d'un club à la Réunion cette saison.



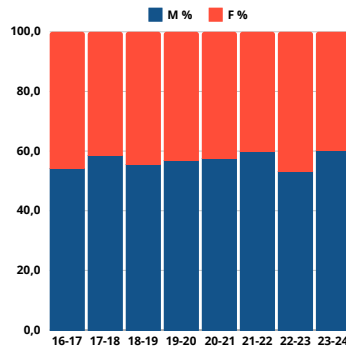
Féminisation

Répartition par année et région H/F (absolu)

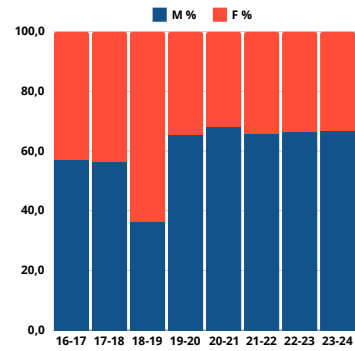
IdF



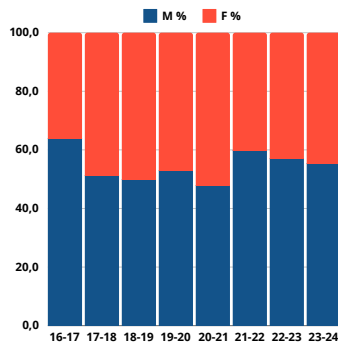
OCCITANIE



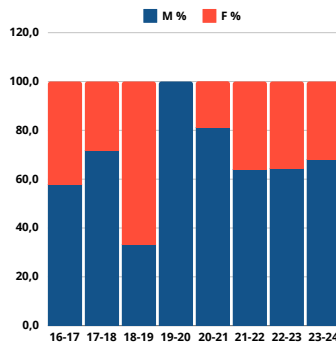
PACA



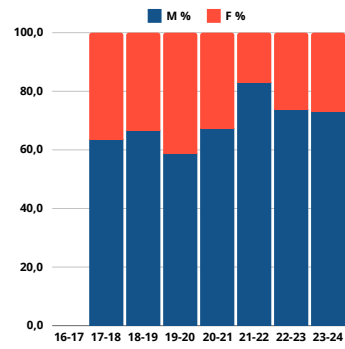
NA



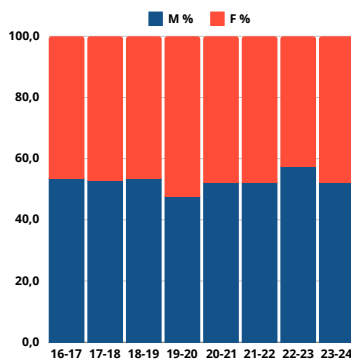
BRETAGNE



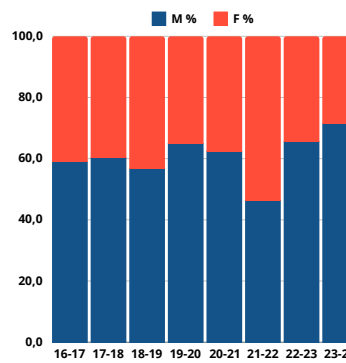
AURA



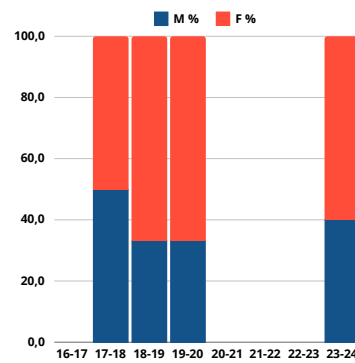
HDF



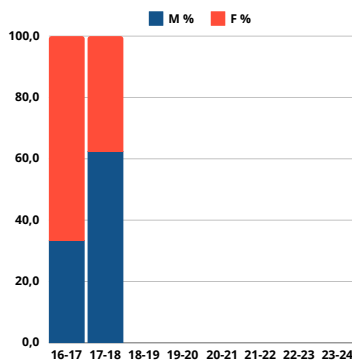
GRAND-EST



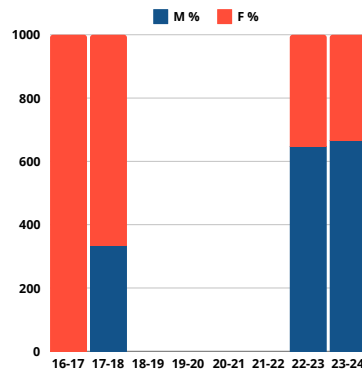
REUNION



GUYANE



NORMANDIE





Féminisation

Répartition par année et région H/F (absolu)

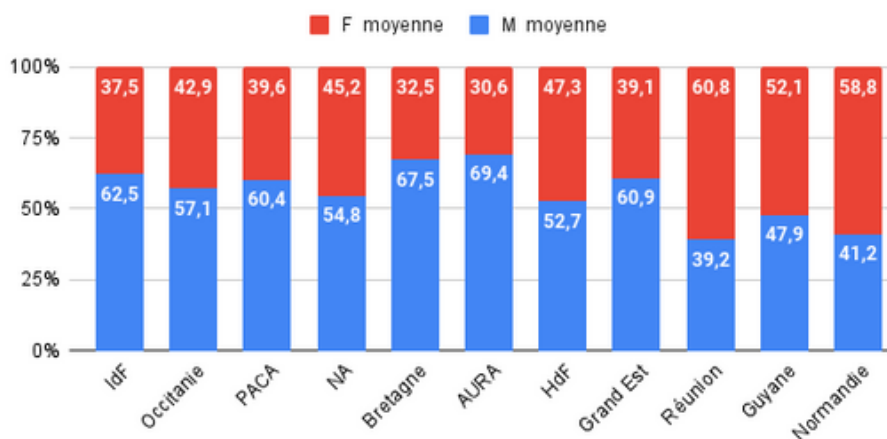
	16-17		17-18		18-19		19-20	
	M	F	M	F	M	F	M	F
IdF	186	148	233	178	338	210	426	201
Occitanie	495	416	542	384	524	418	584	440
PACA	207	154	176	136	164	109	191	101
NA	37	21	39	37	27	27	51	45
Bretagne	15	11	56	22	2	4	3	0
AURA	0	0	7	4	26	13	27	19
HdF	77	67	79	71	83	72	92	101
Grand Est	26	18	23	15	21	16	35	19
Réunion	0	0	2	2	2	4	2	4
Guyane	10	20	5	3	0	0	0	0
Normandie	0	3	2	4	0	0	0	0

	20-21		21-22		22-23		23-24	
	M	F	M	F	M	F	M	F
IdF	389	237	560	298	550	286	498	271
Occitanie	517	380	588	394	476	417	452	300
PACA	141	65	219	114	200	101	164	81
NA	45	49	71	48	70	53	77	62
Bretagne	13	3	67	38	65	36	62	29
AURA	37	18	73	15	84	30	95	35
HdF	72	66	118	108	120	89	129	118
Grand Est	25	15	13	15	19	10	20	8
Réunion	0	0	0	0	0	0	2	3
Guyane	0	0	0	0	0	0	0	0
Normandie	0	0	0	0	11	6	16	8

Féminisation

Féminisation moyenne sur 8 ans par catégorie (%)

Moyenne de féminisation sur 8 ans par région



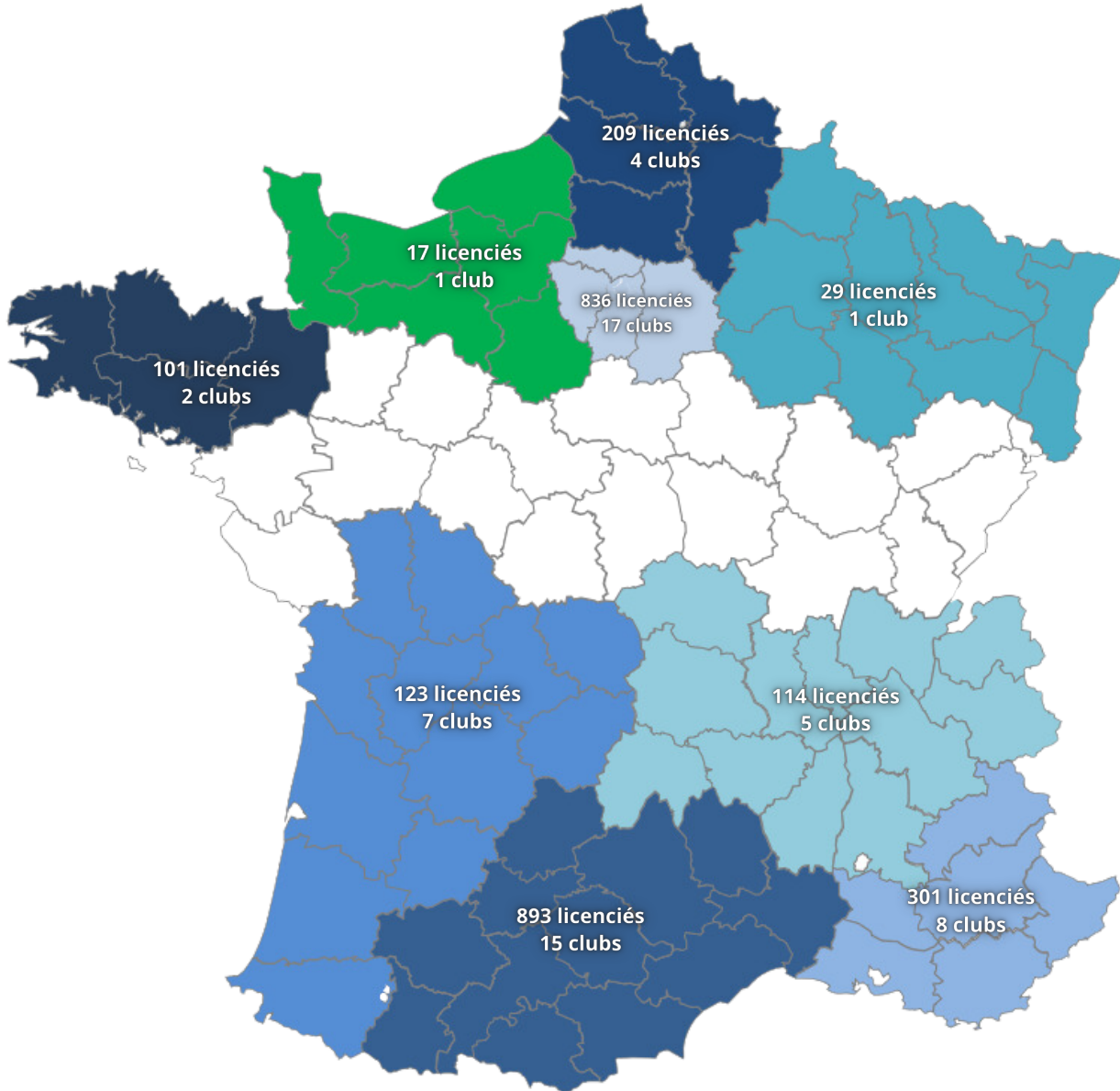
2016-2024

→ Dans les "grosses" régions, la féminisation est identique aux stats générales. La féminisation est meilleure pour les régions avec peu de clubs en raison du faible nombre de licenciés (ce qui cause un gros impact sur les pourcentages)



Les disparités territoriales

SAISON 2022/2023



À la fin de la saison 2022/2023, la FFPM comptabilisait **2623 licenciés** (dont **39,19% de femmes**), répartis dans **60 clubs** dans **9 régions métropolitaines**.

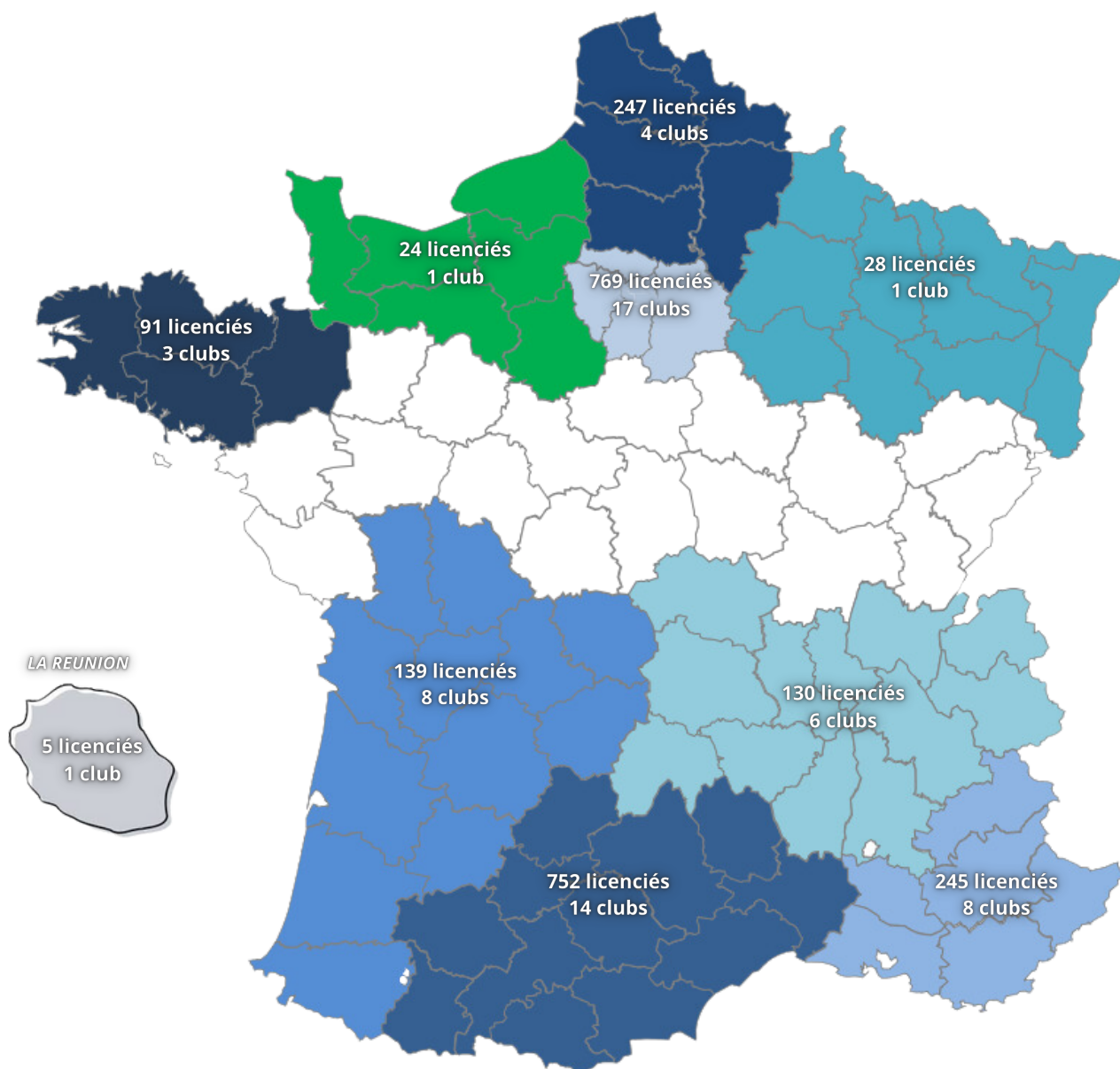
L'**Ile-de-France** et l'**Occitanie** se positionnent en tête du classement, avec respectivement 17 et 15 clubs au 31 août 2023. À elles deux, elles regroupent près de 70% des licenciés.

Les régions **AURA** et **Bretagne** ont créé récemment leur Comité Régional. Ces deux CRPM vont permettre à la FFPM de développer à la fois de nouveaux clubs et d'optimiser le nombre de licenciés. En Normandie a été créé un premier club, le **CSAM Cherbourg** Pentathlon Moderne.



Les disparités territoriales

Situation actuelle (Saison 2023/2024) - au 20 mars 2024



Les chiffres actuels sont en adéquation avec le tableau de marche de la saison 2022/2023. Les disparités entre régions restent inchangées.

Lors de cette saison, un club ultramarin a été créé, il s'agit du Pentathlon Réunion.

Nous mettons un point d'honneur pour développer de nouveaux clubs en zone blanche. L'objectif final de la Fédération est de pouvoir couvrir tout le territoire.



ÉQUIPE DE FRANCE

2023-2024



Valentin BELAUD



Léo BORIES



Rebecca CASTAUDI



Louison CAZALY



Etienne CLERGEAU



Elodie CLOUVEL



Pierre DEJARDIN



Ugo FLEUROT



Jessye GOMESSE



Brice LOUBET



Émilien MAIRE



**Jean-Baptiste
MOURCIA**



Marie OTEIZA



Christopher PATTE



Valentin PRADES



Mathis ROCHAT